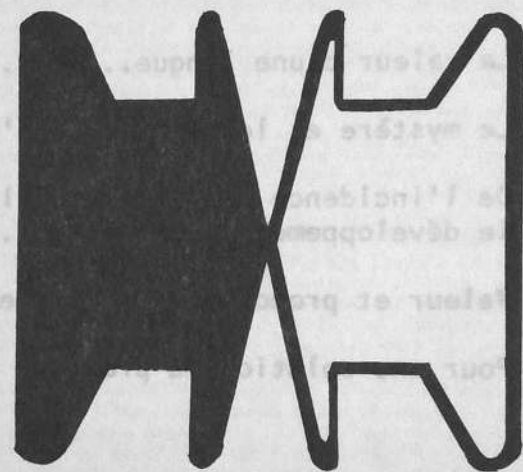


**LES
RAPPORTS DE FORCE
EN EUROPE
DANS LES
DOMAINES LINGUISTI-
QUE ET CULTUREL**



INDEX

La valeur d'une langue.....	Jan Knappert.....	3
Le mystère et le miracle de l'Euskara.....	Dr. Julius Balbin.....	5
De l'incidence des problèmes linguistiques sur le développement économique.....	Claude Nourmont.....	8
Valeur et promotion des ethnies.....	Guy Héraud.....	11
Pour une solution du problème ethnique.....	Guy Héraud.....	12

STICHTING VOOR INTERNATIONALE KOMMUNIKATIE

Kastelenstraat 231
Amsterdam
Pays - Bas

LA VALEUR D'UNE LANGUE

JAN KNAPPERT, PROFESSEUR ASSOCIÉ À LA SCHOOL OF AFRICAN AND ASIAN STUDIES, LONDRES

Une langue a une valeur (a) pour l'individu, (b) pour le groupe. Cette valeur renvoie (1) à la langue d'origine ou langue maternelle, (2) à une langue étrangère. La valeur est définie en fonction d'une fin. (1) Une chose a une valeur par rapport à son usage. C'est une valeur rationnelle. (2) Les individus prêtent aux objets une valeur sentimentale. Refuser de se séparer de la chose à laquelle on est "attaché" en est le symptôme. Dans le cas de la langue, ce lien peut être institutionnalisé, ainsi les éducateurs imposent-ils, implicitement ou explicitement, ce lien aux jeunes. On suppose que les membres de la société sont d'accord avec cet attachement, et habituellement ils le sont ou disent qu'ils le sont. Dans la plupart des cas, c'est-à-dire pour la plupart des peuples, il n'y a pas d'alternative, et donc aucun choix, ni réellement de décision, du fait qu'ils vivent dans une région monolingue. Le fait de vivre dans une région où existe une telle alternative, c'est-à-dire où on parle une autre langue que la sienne propre, ne rend pas les gens plus ouverts à ces problèmes culturels, ce serait plutôt le contraire: cela tend à renforcer l'orgueil de ce qui appartient en propre à chaque groupe ethnique, la conviction que d'abord et avant tout ancrée dans les liens psychiques qui unissent l'individu à sa mère. Comme dit le poète swahili: "Rien ne me satisfaisait plus que le sein de ma mère, rien ne me satisfait plus que la langue de ma mère".

La plupart des gens commencent à se sentir mal à l'aise, peu en sécurité, dès que leur horizon s'élargit. C'est seulement lorsque la différence entre deux cultures est telle que l'une est beaucoup plus puissante que l'autre, que le groupe dominé se met à adopter la langue des vainqueurs. La valeur qu'un langage a pour une personne est déterminée par un grand nombre de facteurs, qui font tous partie de son histoire individuelle. La plupart des jeunes enfants sont sevrés à peu près au moment où ils sont prêts à apprendre à parler. On peut argumenter que la perte du contact oral (c'est-à-dire physique) avec la mère incite le bébé à babiller, et ainsi, en répondant à sa mère, en entrant en conversation avec elle, il instaure un nouveau mode de contact avec sa mère. Il va sans dire que l'accroissement de ceci, et ce nouveau lien avec sa mère, resteront pour toujours une raison d'estimer sa langue maternelle. La valeur d'une langue est d'abord et avant tout ancrée dans les liens psychiques qui unissent l'individu à sa mère. Comme dit le poète swahili: "Rien ne me satisfaisait plus que le sein de ma mère, rien ne me satisfait plus que la langue de ma mère".

Notre expression "il l'a bu avec le lait de sa mère" est peut-être plus réaliste qu'on ne suppose. La langue crée les opinions, et est infusée sinon avec le lait, du moins immédiatement après. C'est ainsi que commence le langage pour la plupart des peuples du monde, pour tous les peuples dont les bébés sont nourris par leur propre mère. Le langage arrive avec la nourriture, les mères parlant aux bébés tandis qu'elles leur donnent le sein ou le biberon. L'intimité d'un tel contact ne cessera pas d'avoir des effets, même s'il n'y en a plus de souvenir conscient. Une femme me racontait l'histoire suivante: "Je suis née en Pologne mais mes parents étaient de langue allemande et j'ai été instruite dans des écoles allemandes. La partie de la Pologne où je suis née faisait alors encore partie de la Prusse. Aussi direz-vous: "Pourquoi dis-je que je suis polonaise?" Lorsque j'atterris à Varsovie il y a quelques années l'employé du service de l'immigration vit sur mon passeport que mon nom de jeune fille était polonaise, aussi me posa-t-il toutes les questions en polonais, et, à ma grande surprise, je lui répondis en polonais, je le comprenais et je pouvais parler sa langue. Quand j'entends parler polonais, quelque chose de chaud se réveille au plus profond de moi-même. Et la première cause de tout cela, c'est ma vieille nounou, cette chère vieille femme qui veillait sur moi lorsque j'étais encore toute petite. Elle était toujours là quand j'avais peur, même au milieu de la nuit, ou quand mes parents étaient sortis, à l'opéra ou à une réunion. Elle me parlait toujours polonais, car elle ne savait pas d'autre langue. Je me souviens à peine comment elle était, et ne sais même pas si elle vit encore." C'était cette brave femme illettrée qui avait rendu cette dame polonaise. Les parents allemands n'avaient pas fait de leur fille une allemande, bien qu'ils aient beaucoup plus de prestige pour l'enfant. La brave femme n'était pas seulement responsable de ce que la première langue de l'enfant fut le polonais, mais elle donna aussi à l'enfant le sentiment qu'elle appartenait à la nation polonaise. La nationalité lui était donnée en même temps que la langue, la première langue d'une personne est aussi la langue du peuple auquel elle a le sentiment d'appartenir. Dans ce cas ce n'était pas la langue maternelle, c'était la première langue, au sens historique. Plus tard elle apprit l'allemand, et on lui enseigna que c'était beaucoup plus important que le polonais. Kant et Goethe n'avaient-ils pas écrit en allemand?

Mais la langue que nous parlons dans nos jeunes années ne sera jamais remplacée dans notre esprit, et même si la connaissance de cette langue a été chassée de notre conscience, cette langue "préhistorique" y reste encore, tout comme les symboles cachés dans notre subconscient ont plus de pouvoir que ceux qui sont consciemment ressentis par l'individu. Un psychiatre me racontait que pendant sa période de psychanalyse approfondie, sa première enfance dans l'île de Java avait ressurgi des profondeurs de son inconscient et qu'ainsi il s'était ressouvenu de la vieille "babou" ou nourrice qui s'était occupée de lui. En même temps que cette image était revenue à la surface la langue javanaise qu'elle lui parlait, mais qu'il croyait avoir oubliée.

Dans tous ces cas, une langue, qu'on se la rappelle ou non, est associée aux premiers souvenirs de la personne, en particulier au souvenir de ceux qui l'ont élevée, mère ou nourrice. Une fois révoqués, ces souvenirs sont source de plaisir, ou au moins de nostalgie sentimentale, c'est-à-dire d'un regard plein de regret sur son passé.

La seconde langue de ces gens est associée au père sévère, et à l'école. On se souviendra, consciemment ou non, de la période pré-scolaire, de la sécurité des jupes de la nourrice, comme de liens profonds qui ne peuvent être rompus.

Ceci est a fortiori le cas de millions de personnes qui se souviennent de leur mère et ont été élevées par elle. C'est la raison pour laquelle la langue maternelle est si importante. Beaucoup la gardent seulement pour des raisons sentimentales.

La langue du pays d'origine est perpétuée par ceux qui s'installent dans de nouvelles patries comme en Amérique. Les immigrants doivent parler la langue du nouveau pays pour leurs affaires, cela d'un point de vue rationnel. En même temps, ils peuvent toujours dire leurs prières, ou chanter dans leur langue maternelle. L'auteur de ces lignes se souvient très bien des nombreux proverbes de sa mère, presque intraduisibles, mais porteurs d'une très grande valeur de force morale. Ceci constitue la première valeur du langage, de la première langue de quelqu'un: elle possède la force psychologique de retenir le bon vieux temps. Elle est associée à la sécurité des premières années, à cette chaleur, à jamais révolue, au passé qui semble toujours meilleur que le présent. En troisième lieu, elle reste associée aux valeurs morales de la vie individuelle, à la connaissance du bien et du mal que l'on reçoit dans les dix premières années de sa vie. Cela permet de perpétuer la moralité des peuples. On a observé comment les peuples tribaux/traditionnels se placent en dehors de leur code moral tribal/traditionnel en changeant de langage.

La valeur rationnelle d'une chose peut être représentée en fonction de son but: les arbres ont une valeur en tant que bois de construction. Mais la valeur sentimentale ne provient pas de considérations utilitaires. Elle se développe dans notre esprit pour différentes raisons: "Le cœur a ses raisons que la raison ignore" / On ne peut donc mesurer la valeur sentimentale d'une chose que par ce que la personne est prête à risquer pour elle, par ce qu'elle est prête à lui sacrifier.

En pays bilingue, on peut s'attendre à ce qu'une personne affirme que "sa" langue est la langue dominante, si elle désire être promue à un niveau de direction, que ce soit dans le gouvernement ou dans le monde des affaires. Beaucoup le font: la langue dominante a pour eux une valeur utilitaire, rationnelle. Beaucoup ne le font pas: la langue maternelle a une telle valeur pour eux qu'ils sont prêts à renoncer à toute promotion: ils ne peuvent renier ce qui pour eux appartient au plus profond d'eux-mêmes, leur personnalité, dans laquelle ils ont été élevés, et à laquelle ils croient.

Les Nègres qui ont été transplantés d'Afrique en Amérique ont tous perdu leur langue. Maintenant leurs descendants, qui reçoivent un enseignement dans la tradition anglo-saxonne classique de l'intellectualisme, ressentent qu'ils ne veulent pas appartenir à ce groupe ethnique, qu'ils veulent avoir leur identité propre. Maintenant ils déplorent le manque d'une langue commune, qui ajouterait, comme le ferait une marque, le signe qu'ils sont autres, à ce sentiment déjà exprimé d'appartenir à une autre communauté, de ne pas faire partie de "ces sales WASPs" (White Anglo-Saxon Protestant = Protestant blanc anglo-saxon). Certains d'entre eux essaient maintenant d'apprendre le swahili, langue africaine la mieux connue - peut-être la seule connue -, espérant y trouver la satisfaction d'une identité linguistique. La valeur de cette langue pour les Noirs américains est qu'elle les libère du sentiment de dépendance à l'égard des structures intellectuelles européennes, de la culture blanche et d'un point de vue mondial. Hélas, cela reste une illusion.

Il est vrai que presque toute langue est le véhicule d'une culture. Il est aussi vrai que le swahili est à l'origine le véhicule d'une culture islamique qui semblerait correspondre admirablement à ce que cherchent les Black Muslims (Musulmans Noirs). Cependant le climat intellectuel des Noirs américains, Blacks Muslims y compris, est entièrement différent des cultures africaines réelles. Aucun auteur n'a mieux mis en évidence cette différence que Richard Wright dans son Black Power, où il décrit sa propre déception quand il a rencontré ses "cousins africains": ils étaient si différents de lui. Aucune langue commune ne peut faire franchir cette distance.

LA VALEUR D'UNE LANGUE COMMUNE

Les Kikuyus, les Luos et les Swahilis ne deviendront pas identiques lorsqu'ils parleront tous le swahili. Il y aura toujours une différence de religion, aussi bien que pour les autres domaines de la culture. Cela naturellement n'est pas quelque chose que pourrait créer une langue commune. La compréhension oui, mais non l'identité. Les Irlandais ne se sentent pas identiques aux Anglais, et ne veulent pas l'être, malgré leur langue commune. La valeur d'une langue commune pour deux groupes différents de gens est d'ouvrir la voie à une compréhension mutuelle. Elle donne accès aux pensées des autres, non seulement sur un plan individuel, mais aussi entre différents groupes de la société, même entre peuples appartenant à des états différents. Exemples: les Blancs d'Afrique du Sud parlent deux langues différentes; aussi sont-ils divisés en deux groupes, bien qu'il y ait beaucoup de bilingues. Les Noirs d'Afrique du Sud parlent une demi-douzaine de langues différentes. Si les Noirs des Etats-Unis n'étaient pas de langue anglaise, l'abîme qui les sépare des blancs serait encore plus profond qu'il n'est aujourd'hui.

Entre les peuples (très divers) de la Communauté Britannique, même chez ceux qui n'en font plus partie, il y a toujours ce lien: l'anglais, même s'il est insuffisamment su et insuffisamment enseigné. Il a certainement la valeur d'une langue internationale pour ces pays. Une telle langue a permis au moins un échange d'idées (aussi bien que de marchandises) dans une communauté de nations dont les membres jugent utile un contact entre eux, même si l'animosité envers les injustices du passé n'a pas totalement disparu.

Telle est la valeur d'une langue internationale. Même s'il subsiste de profonds désaccords politiques, raciaux et religieux, nous avons cependant fait un long chemin depuis le troc de sel et d'or des tribus primitives que nous fîmes jadis. Par exemple, en Indonésie, quelques peuples signalent par des battements de tambour qu'ils sont prêts à faire du troc. Dans la plupart des régions de l'Afrique, cependant, les gens parlant différentes langues ont déjà institué une langue commune pour les échanges, partout où les distances n'empêchent pas le commerce les uns avec les autres. En conséquence, bien des gens en Afrique parlent plus d'une langue. On retrouve le même phénomène en Inde: l'ourdou est devenu la langue commune de l'empire mogol. Ourdou signifie "campement militaire": c'est la langue que les soldats de l'empereur mogol, qui parlaient eux-mêmes l'afghan, le baloutchi, le pahtan, et une variété d'autres langues venant de l'extérieur de l'Inde, par exemple l'ouzbek, employaient pour parler aux peuples occupés de l'Hindoustani. L'ourdou est devenu la seule langue nationale du Pakistan moderne. Il fut utile au 17^e siècle. Dès lors il a prouvé à jamais sa valeur.

Pour les Pakistanais de l'Ouest, cela allait tellement de soi qu'ils voulurent même l'imposer au Pakistan Oriental, pensant l'utiliser comme outil pour l'unité nationale du pays. Cette tentative a échoué: la force d'une langue ne se manifeste pas en dehors de la région où elle est parlée par au moins une partie importante de la population.

Mais un autre facteur intervint alors. L'ourdou n'avait aucune valeur pour le peuple du Bangla-desh. La littérature dans leur propre langue n'est pas moins valable. La langue sacrée pour les deux peuples est l'arabe, la langue du Coran, qui n'est parlé comme langue maternelle dans aucun des deux pays. Sa fonction n'était pas en question, pas plus que l'Islam. Le peuple du Bangla-desh se battait pour sa liberté, et l'officialisation de sa langue appartenait à ses valeurs nationales.

Ceux qui ont pour langue maternelle le flamand, le gallois ou le basque savent qu'ils sacrifient quelque chose en ne s'adaptant pas linguistiquement aux classes dirigeantes de leur pays. Les bons emplois, les fonctions au gouvernement, une grande partie des affaires, on leur barre la voie à tout cela, pour les punir de ne pas vouloir se soumettre. Généralement ce sont des conservateurs qui ne veulent pas perdre leurs racines et aller à la dérive à travers les vagues du modernisme. Ils ressentent leur appartenance ethnique comme aussi authentique que de l'or pur. Ils sont démodés également en ce qu'ils ne se soucient ni de réussite matérielle ni d'être "dans le vent".

Bien des peuples réagissent ainsi: les Berbères au Maroc, les Grecs en Turquie, les Indiens en Amérique. Il faut cependant faire une distinction entre les peuples "primitifs" d'Amérique, d'Afrique, et d'Asie d'un côté, et les Européens politiquement et culturellement conscients et leurs descendants en Amérique du Nord, de l'autre. Ces derniers ont quelquefois gain de cause: les Finlandais et les Tchécoslovaques ont pu construire leur propre état, ainsi que les Albanais et les Roumains. Les Arméniens de l'Est et les Sorbes ont joui d'une reconnaissance totale dans un cadre plus large. Les Gallois peuvent l'acquérir, mais en ce qui concerne les Irlandais, c'est trop tard, malgré des années d'efforts soutenus.

On a vu que la valeur d'une langue peut être évaluée par ce qu'une personne, en tant qu'individu, ou un peuple, en tant que communauté, est prêt à lui sacrifier. Ce n'est cependant pas toujours la langue maternelle qui est en jeu. La récente controverse de l'Eglise catholique est un exemple bien connu de la valeur d'une langue en religion. Le latin est une langue morte, ce n'est la langue maternelle de personne. C'était cependant le thème de la discussion entre ceux qui voulaient que leur langue maternelle soit le seul moyen de communication entre le prêtre et la paroisse, ainsi que le seul moyen d'expression du service divin, et ceux qui ne le voulaient pas. Ce n'est pas tant le premier point que l'on contestait, le sermon aux paroissiens était depuis longtemps dans la langue locale. Mais le second point soulevait tout le problème de l'orthodoxie de la cérémonie, c'est-à-dire la juste manière d'adorer la divinité. Si la cérémonie ne se déroule pas selon les règles correctes, elle peut n'être pas valide, c'est-à-dire qu'elle ne pourra être acceptée par Dieu. Ici intervient un autre principe: la fonction du latin n'est pas de communiquer des pensées entre le prêtre officiant et les paroissiens, mais d'avoir l'effet rituel désiré. Le rituel est nécessaire pour maintenir ou restaurer les relations véritables entre la divinité et la communauté. Il faut comprendre ces relations uniquement dans une perspective religieuse, non de communication. Cependant pour bien des gens la valeur du latin pour cette fonction est irremplaçable. La forme correcte de la cérémonie ne peut être modifiée, aussi le rôle du latin ne doit-il pas être réduit.

Un autre facteur qui donne de la valeur à une langue aux yeux d'un peuple est sa littérature. Il peut s'agir de sciences, de littérature au sens restreint, ou de religion. Nous avons déjà vu (pour prendre d'abord ce dernier point) la valeur d'une langue dans la religion. C'est, dans ce cas, l'existence de nombreux textes religieux en latin, en premier lieu la Vulgate, ou Bible latine, qui donne au latin sa valeur sacrée. L'arabe classique est une autre langue importante en religion, c'est la langue du Coran. Chaque jour, tous les musulmans du monde entier disent leurs prières rituelles quotidiennes en arabe; leurs textes contiennent beaucoup de citations du Coran. La majeure partie de la littérature religieuse de l'Islam est publiée en arabe, puisque tous les gens instruits des pays islamiques ont appris cette langue, qu'ils emploient dans leurs relations internationales, à leurs recontres, par exemple à La Mecque. Dans la mesure où les musulmans sont sur la Terre, presque un demi milliard, l'arabe est devenu l'une des grandes langues internationales; pour le moment nous ne nous occupons que de sa valeur pour une culture religieuse particulière, et non de sa valeur dans les communications internationales, qui d'un point de vue pratique mondial semble plus important, mais ceci est très relatif. Par exemple un jeune Marocain m'a raconté que son père voulait qu'il étudie l'arabe, langue des livres sacrés. Lui-même méprisait l'arabe, et à la place il étudia le français, langue de la vie moderne à son avis. Il se disait communiste, et l'Islam était pour lui la religion du passé. Cela montre à nouveau combien la valeur d'une langue dépend du but d'une personne - ou d'un peuple - dans la vie. Nous devons étudier la langue de la maison spirituelle où nous voulons entrer.

Le progrès, le développement et le succès de la science depuis le 17^e siècle ont rendu les langues modernes plus populaires que le latin ou le grec pour communiquer les connaissances. Au 18^e siècle le français était la langue des salons et des encyclopédistes. L'anglais devint progressivement de plus en plus important, depuis Newton jusqu'à Darwin en passant par Adam Bede. Après 1870 la science allemande s'est considérablement développée, et l'on a étudié bien des livres scientifiques en allemand pendant l'époque éduardienne. Après 1920, l'Amérique devint prépondérante en science et en technologie, si bien que l'anglais progressa de nouveau. Après 1945 est apparue une autre langue importante pour la science: le russe. L'italien a de l'intérêt pour bien des savants, plutôt que l'espagnol ou le portugais, même si ces langues sont beaucoup plus parlées. Dire pourquoi l'espagnol ne s'est pas développé plus rapidement comme langue de science et de philosophie est un autre problème. C'est surprenant si l'on se souvient que les premières traductions des ouvrages scientifiques arabes ont été faites en Espagne au 13^e siècle.

Pour bien des gens des pays d'Extrême-Orient, en Corée, au Japon, au Vietnam, le chinois classique est resté une langue d'étude et de philosophie. Reste à voir jusqu'à quel point ce rôle pourra être assumé par le chinois moderne, c'est-à-dire le chinois des 20 dernières années. En Inde, et dans les pays bouddhistes, le sanscrit, langue classique du haut Moyen-Age hindou, est encore étudié pour sa riche littérature philosophique. Les Hindous et les bouddhistes étudient aussi le sanscrit parce que c'est la langue de leur littérature religieuse classique. De plus, presque tout le rituel hindou et une grande partie du rituel bouddhiste ainsi que d'autres ouvrages sacrés sont composés et récités en sanscrit.

Bien que nous, Occidentaux modernes, pensions à la littérature surtout en termes de fiction, il n'en est pas de même pour d'autres peuples. Il y a dans bien des langues des poèmes épiques, où l'on raconte la vie des héros nationaux du passé. La littérature épique arménienne est toujours déclamée, même chez les Arméniens qui vivent à l'étranger depuis bien des années. Certains d'entre eux ne peuvent les écouter sans en avoir les larmes aux yeux. La valeur d'une langue peut aussi se trouver dans la beauté de sa littérature. Beaucoup accessible qu'à ceux dont c'est la langue maternelle et à ceux qui ont passé beaucoup d'années à l'étude de cette littérature. Beaucoup étudient le français dans le but de s'adonner à de nombreuses heures d'agréables lectures. D'autres peuvent étudier l'anglais parce qu'ils veulent entendre jouer Shakespeare en langue originale. Je connais des gens qui ont étudié l'italien dans le seul but de lire Dante. Dans le monde de l'Islam, bien des gens étudient l'arabe non seulement comme langue du Coran, mais aussi pour l'agrément de sa littérature extrêmement riche, philosophique, mais aussi poétique. Certains Turcs et Hindous, bien des Pakistanais et des Afghans, étudient le persan pour sa poésie incomparable. Arabî hunar ast, Fârsî sukar ast, (l'arabe est vertu, le persan est douceur), dit le proverbe persan.

L'hébreu n'est parlé que par peu de gens. Cependant beaucoup de gens l'étudient pour diverses raisons. Certains croient que Dieu l'a employé quand il a créé le monde, aussi a-t-il un pouvoir magique (de même que l'arabe pour les musulmans). Certains croient que le Nouveau Testament ne peut être compris de manière satisfaisante sans une bonne connaissance de l'hébreu. Pour des Israélites fervents, l'hébreu est la langue sacrée du culte. Ils lisent le texte du Pentateuque dans toutes leurs cérémonies à la synagogue. Ils disent leurs prières en hébreu dans toutes leurs cérémonies privées. Pour les sionistes, l'hébreu est la langue qui réveille la nostalgie de la Terre Sainte, la promesse de retour à la Patrie. Pour d'autres gens, la lecture des psaumes et autres passages poétiques en langue originale leur donne assez de plaisir pour justifier à leurs yeux l'étude de cette langue difficile.

Ainsi, nous voyons comment dans le cas de l'hébreu, des motivations aussi bien religieuses qu'esthétiques ou nationalistes peuvent inciter une personne ou un groupe de personnes à étudier les textes anciens. Mis à part un intérêt purement historique ou philologique, bien des chercheurs, particulièrement depuis la Réforme, veulent retourner au texte original de la Bible en hébreu, afin de s'assurer de la signification réelle des mots et de trouver l'interprétation correcte de l'Écriture.

Il est intéressant de noter la différence entre, d'une part, l'attitude des gens envers leur langage "personnel", qui évolue beaucoup chez la majorité d'entre eux - ils adoptent toujours la dernière mode pour les mots et la prononciation la plus répandue - et, d'autre part, leur attitude envers le langage de leur religion qui doit, sentent-ils, rester le même ancien texte authentique d'autrefois. Nous avons déjà vu combien les gens sont restés fidèles à la messe en latin, même ceux qui ne le comprennent pas. Bien des protestants anglais et américains préférèrent encore la Bible du roi Jacques à la Nouvelle Bible anglaise.

Nous avons mentionné le mot d'authenticité. Ce concept est en relation avec celui de personnalité. Dans notre culture de masse moderne, nombre de groupes ethniques originaires ont préféré garder leur personnalité ethnique dans l'océan du monde anglophone. Nous avons cité les Juifs et les Arméniens. Les divers groupes d'Européens catholiques (Irlandais, Polonais, Italiens) sont connus pour vouloir garder au moins certaines de leurs habitudes nationales dans le pays où ils ont immigré. Les Italiens parlent exclusivement l'italien chez eux. La seconde génération, cependant, commence à s'en détourner et à s'américaniser. Les Grecs ont gardé leur ancienne langue, parallèlement à leur religion. Le Nouveau Testament n'a-t-il pas été écrit en grec ? Les immigrants pakistanais en Grande-Bretagne gardent leur religion. Souvent leurs femmes ne parlent pas du tout l'anglais. Elles gardent leur langue d'origine (le sindhi, le pandjabb) aussi bien que leur sari et leur nourriture pakistanaise.

Pour la plupart des gens, après trois générations, il ne reste plus que le nom: Lubani est d'origine libanaise, Cohen, d'origine juive. Mais ils n'ont gardé ni leur langue, ni leur religion. Ils se sont adaptés.

Quelques-uns, cependant, se sentent submergés par le flot de l'anonymat. Ils veulent une identité. Ils veulent être différents, et, en même temps, ils veulent appartenir à un groupe de même famille spirituelle. Aussi des gens à Londres et à New-York suivent-ils des cours d'hébreu ou d'hindi et essaient-ils laborieusement de reproduire les caractères anciens. Ils se réunissent et chantent leurs chants de louanges en allemand luthérien, ou bien ils essaient de faire revivre la langue irlandaise moribonde. Être eux-mêmes et être différents.

La valeur fondamentale d'une langue est qu'elle crée une communauté.

LE MYSTÈRE ET LE MIRACLE DE L'EUSKARA

DR. JULIUS BALBIN

Guernica est une petite ville de la province de Biscaye. Comme sa population ne dépasse pas sept mille habitants, elle apparaît simplement comme un village parmi tant d'autres situé dans une campagne assez montagneuse. Elle est néanmoins et a toujours été célébrée comme le foyer des libertés basques: c'est devant son fameux chêne que les monarques espagnols ou leurs représentants juraient d'observer les droits locaux des Basques.

Le 26 avril 1937, des petits fermiers des environs apportaient sur la place du marché le fruit d'un travail de longues semaines. A cette époque Guernica se situait à une cinquantaine de kilomètres du front de la guerre civile espagnole.

A seize heures trente les grosses cloches de l'église donnèrent le signal d'une attaque aérienne. A 16 heures quarante les avions Heinkel 111 commencèrent à apparaître, tout d'abord en bombardant la ville, puis en mitraillant les rues. Les avions Heinkel étaient suivis de Junker 52. Des gens commencèrent à s'enfuir de la ville. Ceux-là furent mitraillés. Des bombes incendiaires pesant jusqu'à 500 kilogrammes, ainsi que de forts engins explosifs furent lancés par les avions qui arrivaient par vagues toutes les vingt minutes. Cela dura jusqu'à 19 heures 45. Le centre de la ville était alors détruit et consumé par le feu. 1654 personnes avaient été tuées et 889 blessées. Ce n'est que par une sorte de miracle que le parlement basque et le fameux chêne restèrent intacts.

Jusqu'ici nous suivons le rapport des journaux de l'époque. C'est ainsi que Guernica devint la première ville ouverte bombardée par l'armée de l'air d'Hitler. Les hitlériens avaient bombardé intentionnellement la ville en s'efforçant de la détruire pour observer cliniquement l'efficacité d'un tel programme de destruction et de tuerie.

En 1945 le gouvernement basque en exil essaya d'intenter un procès contre l'Allemagne au Tribunal des Crimes de Guerre de Nuremberg. Cet essai échoua, car il s'agissait d'un évènement antérieur à la Seconde Guerre Mondiale, quoiqu'en fait il ait constitué un prélude et une préparation à de plus terribles actes de ce genre qui devaient se produire plus tard.

Picasso, depuis le début de l'année, avait commencé à travailler à la peinture murale du pavillon espagnol de la Foire Mondiale de Paris. Il consacra dès lors toute son attention de peintre à une illustration des horreurs de la guerre, et son magistral "Guernica" devint une allégorie, dans le style du vingtième siècle, de l'inhumanité de l'homme.

Nous avons rarement entendu parler des Basques depuis lors. Trente-trois ans ont passé. Entretemps, des crimes inimaginables et énormes commis contre d'autres peuples ont entraîné la création du terme "génocide" et ont fait oublier à l'humanité civilisée le sort de ce peuple opprimé.

Et voici que subitement, en 1970, l'attention du monde fut de nouveau alertée par les échos du procès intenté par le gouvernement Franco contre 15 résistants basques.

Ce procès, qui se déroula devant le tribunal militaire de Burgos, provoqua des ondes de choc à travers toute l'Espagne et provoqua la plus grande crise du gouvernement Franco depuis la fin de la Guerre Civile en 1939. Les accusés, deux d'entre eux prêtres catholiques, étaient membres de l'ETA (Euzkadi ta Azkatasuna - Nation Basque et Liberté), l'une des organisations les plus extrémistes du mouvement nationaliste basque. Ils étaient accusés du meurtre, ou de complicité avec les meurtriers d'un chef de la police provinciale dans la ville basque d'Irún. La crise éclata parce que beaucoup de personnes, tant en Espagne qu'à l'étranger, croyaient fermement que le procès était plus politique que criminel, tentative pour discréditer l'organisation ETA. Les Basques eux-mêmes le considérèrent comme un maillon de plus dans la longue chaîne des efforts du gouvernement central espagnol pour écraser leur langue et leur culture uniques et restreindre leur autonomie provinciale.

Il est indubitable que pour le régime de Franco le procès devint le point culminant d'une campagne de deux années destinée à disloquer l'organisation séparatiste. L'ETA avait été formée parce que ses jeunes initiateurs en étaient arrivés à la conclusion que le Parti Nationaliste Basque était trop conservateur, et les sections basques des partis espagnols socialiste et communiste insuffisamment basques. L'ETA, fondée en 1953, adopta la tactique la plus moderne de guérilla urbaine, comme celle des Tupamaros d'Amérique du Sud, harcelant le régime par des actes de défi, de violence et par l'enlèvement d'otages. Bien que la plupart des Basques fussent en désaccord sur la tactique des radicalistes, ils se solidarisaient cependant, selon l'expression de l'un d'eux, "à cent pour cent avec les prisonniers de Burgos". Car ils sont tous unis par leur haine de l'"españolismo", indépendamment de leur attitude face à tous les autres problèmes sociaux et politiques.

Le tribunal militaire, par ses condamnations à mort commuées ensuite, sous la pression de l'opinion mondiale (sont intervenus entre autres le Pape et le Président français) en réclusion perpétuelle, a convaincu les Basques qu'ils étaient toujours persécutés par le gouvernement Franco.

La longévité et l'indestructibilité du peuple basque sont tout à fait étonnantes, voire miraculeuses. Ils habitaient déjà le même territoire bien avant l'époque où les légions romaines le conquièrent avec le reste de la péninsule ibérique, longtemps avant que l'état espagnol commençât à se constituer. Et en dépit de toutes les difficultés, de tous les obstacles et de toutes les persécutions, ils se sont maintenus jusqu'à aujourd'hui, refusant toujours de s'assimiler et de perdre leur unicité ethnique et leur identité culturelle.

Les Basques, dont le nombre approche actuellement deux millions, habitent dans les provinces espagnoles de Navarre, Alava, Guipuzcoa et Biscaye, et dans les provinces françaises de Basse-Navarre, Labourd et Soule. Les sept provinces n'ont qu'un seul trait qui les unisse, celui de parler la même langue, et c'est peut-être pour cette raison qu'elles se nomment Euskalerrri, le peuple (errri) qui parle l'Euskara.

Si les Basques ont si brillamment réussi à se maintenir, c'est sans doute grâce à leur langue. Car la langue est le plus constant et le plus durable de tous les caractères anthropologiques. Selon les termes employés par Charlton Laird, célèbre linguiste américain, "la forme du crâne change, la couleur de la peau se modifie, les groupes sanguins se mélangent; de tous les moyens par lesquels les anthropologues identifient les peuples, seule la coupe transversale du cheveu a plus de permanence que la langue. Mais la coupe du cheveu ne dit rien de la tête sur laquelle il a poussé, tandis qu'une langue, même une langue morte, dit énormément. Le visage de la langue est, comme celui de Macbeth, un livre dans lequel les hommes peuvent lire d'étranges choses."

La vaste gamme des langues indo-européennes répandues de par le monde est tellement impressionnante, que nous oublions trop facilement que plusieurs langues, en Europe même, n'appartiennent pas à cette famille linguistique: le maltais, langue sémitique apparentée à l'arabe et à l'hébreu; le finnois, l'esthonien et le hongrois, qui appartiennent à la branche finno-ougrienne de la famille ouralo-altaïque, et le turc, de la branche "turquidée" de la même famille, parlé, en partie du moins, en Europe; diverses autres langues ouralo-altaïques de Russie du Nord, comme le Lapon, le carélien et le permien; le nord-caucasien et le sud-caucasien; et enfin le basque.

La langue basque, que ceux qui la parlent nomment Eskuara, Eskura ou Üskura, selon différents dialectes, est peut-être la seule langue dont l'origine soit aussi mystérieuse que celle du peuple qui la parle: elle mystifie et défie constamment les généalogistes en linguistique.

C'est la seule langue conservée en Europe occidentale depuis la période ayant précédé les invasions indo-européennes. Ses affinités sont un sujet toujours repris de débats et de spéculations; on a déjà proposé de l'apparenter à presque toutes les familles de langues. Quelques linguistes l'ont considérée comme le dernier vestige de langues ibériques que n'attestent nuls documents, et parlées jadis dans la péninsule à l'époque préhistorique, d'autres ont vu en elle un membre d'une hypothétique famille "méditerranéenne", englobant l'étrusque et le caucasien, et d'autres encore se sont efforcés de la rattacher au japonais et aux langues d'Amérique du Nord (amérindiennes). Actuellement la plupart des linguistes inclinent à penser qu'elle est un prolongement de la langue des Aquitains, qui à l'époque de Jules César habitaient la région située entre la Garonne, les Pyrénées et l'Atlantique, et des Vascons, qui occupaient la plus grande partie de la Navarre et quelques districts d'autres provinces, et que par suite elle ne vient pas de l'ancienne langue ibérique. Les Vascons vivaient encore dans le Sud des Pyrénées au 4e siècle ap. J.C. et envahirent l'Aquitaine au 6e siècle. A propos de la parenté déjà proposée du basque avec l'ibérique, Antonio Tovar, l'un des plus éminents bascologues contemporains, nous rappelle que sur la liste d'environ mille éléments ibériques qui constituent le trésor subsistant de la langue ibérique, seuls quelques-uns sont comparables aux formes basques, par exemple les noms de villes ibériques en ili-, ild-, et basque iri-, uri-, (ville), ce qui peut d'ailleurs s'expliquer comme le résultat d'une expansion culturelle. De même, selon Tovar, bien que des comparaisons lexico-statistiques montrent un certain rapport, non négligeable, avec le chamite et aussi certains liens avec des langues caucasiennes, on n'a pas établi de parenté ni de ressemblance véritables, prouvant une origine commune. Selon l'hypothèse la plus probable, le basque fut apporté dans la péninsule par des immigrants venus d'Asie Mineure dès le début de l'Age du Bronze (environ 2000 av. J.C.)

Des millénaires d'isolement sans littérature écrite ni contrôle culturel divisèrent le basque en plusieurs dialectes et sous-dialectes, ce qui dans la pratique provoque souvent des malentendus entre leurs locuteurs respectifs. Il est toutefois convenablement connu depuis la publication des poèmes de Dechepare en 1545 et du Nouveau Testament dans la traduction de Leizarraga en 1571. Mais il existe également, datant du Moyen-Age, des notes d'Arnold von Harff (15e siècle) et le guide du pèlerin de Compostelle (12e siècle), qui montrent de toute évidence que la langue était alors essentiellement la même qu'actuellement.

Son système phonétique est simple: il comporte cinq voyelles: A E I O U, toutes d'égale valeur (sans variantes fermées ni ouvertes). Les consonnes aussi sont simples, et, comme les voyelles, sont pour la plupart conformes à celles de l'espagnol. L'exception remarquable est le H aspiré dans les dialectes de France. Le F ne semble pas être indigène, car il n'apparaît que dans des mots étrangers; certains mots d'origine latine remplacent même le F par le P, comme dans piru (pour filu, "fil"). Le système graphique est latin.

Dans sa forme actuelle le basque est très complexe et très spécial, en particulier dans son système verbal. W.V. Humboldt, l'un des pionniers pour l'analyse de la langue a affirmé qu'il existe 216 conjugaisons basques, et H. Schuchardt a compilé 50.000 formes verbales, en cherchant à résoudre ce système. La complexité des formes verbales est vraiment unique. Ainsi, ce qui en anglais s'exprime par trois formes: have, has et had et en espéranto par deux: havas et havis, exige 150 formes différentes. Les formes varient non seulement en fonction du présent et du passé, en fonction des différents sujets, mais également en fonction des différents compléments d'objet directs et indirects. Les formes du verbe sont tellement nombreuses et compliquées, qu'on peut comprendre pourquoi Larramendi, - le premier Basque peut-être qui se soit sérieusement débattu avec sa langue, et fier d'être le premier à l'avoir systématisée -, a appelé sa grammaire "El Imposible Vencido" (L'Impossible Vaincu). Dans le Béarn on raconte une anecdote selon laquelle Dieu, voulant punir le Diable d'avoir tenté Eve, l'envoya au Pays Basque avec l'ordre d'y rester jusqu'à ce qu'il eût appris la langue. Au bout de sept ans Dieu se radoucit, trouvant la punition trop sévère, et convoqua le Diable. Le Diable, à peine passé le pont de Castelondo, constata qu'il avait oublié tout ce qu'il avait appris avec tant de peine.

En comparaison du verbe, le substantif basque est simple. Conformément au caractère agglutinant de la langue, le mot lui-même ne varie pas, mais s'adjoint des suffixes pour indiquer des rapports avec le verbe et d'autres substantifs. Ces suffixes ne sont pas tous du même ordre. Quelques-uns, comme ceux de l'espéranto, sont facilement séparables, par exemple gabe, "sans", ou gana, "vers". D'autres n'ont pas de signification indépendante et n'existent que dans l'agencement de la déclinaison.

Le vocabulaire basque démontre la ténacité avec laquelle les Basques ont persisté dans la conservation de l'essence de leur langue face aux invasions culturelles de peuples hautement civilisés. Avant même l'époque romaine la pression des Celtes ne s'exprima que dans quelques mots, par exemple andre "jeune femme" (en celte: andera, en vieil irlandais ainder) et dans le système de calcul par vingtaines (ogei "vingt", berrogei "quarante"; cf. en français: quatre-vingts).

Si l'élément celtique est à peine visible, les influences du latin et des langues latines, en raison des circonstances géographiques et historiques, sont plus importantes que dans d'autres langues, qui ont réussi à sauvegarder solidement leur caractère indépendant (comme l'albanais). Ces influences donnent au basque un certain aspect de langue latine. Presque tous les termes concernant l'administration, les rites et coutumes chrétiens, la vie intellectuelle et la culture sont puisés dans le fonds latin. De même dans les domaines du commerce et des transports, de l'architecture, des textiles, de l'industrie meunière, de la forge, de l'agriculture et de la fabrication du vin, des cultures fruitières, de l'économie domestique et de la cuisine, on trouve en abondance des mots venant du latin ou d'origine latine. Les noms d'animaux domestiques comme a(h)ate (anate) "canard", antzar (ansere) "oie", asto (asinu) "âne" viennent de la même source. De même, tous les mots abstraits comme zentsu (sensu) "sens-signification, sens-organe", borondate (voluntate) "volonté", gauza (causa) "chose, objet", arima (anima) "âme", zeru (coelu) "ciel". Cette invasion de mots étrangers se prolonge jusqu'à l'heure actuelle dans le parler des jeunes Basques, qui semblent les préférer aux mots d'origine. Ainsi, comme nous le voyons, les Basques connaissent eux aussi le problème des néologismes.

Cette langue mystérieuse et incomparable n'a pu éviter le sort d'être proposée comme langue internationale. Et c'est un certain Karl Hanneman, le fondateur de la revue Euskara à Berlin, qui en 1886 publia un article intitulé "Eine Lanze zugunsten des Baskischen als Universalsprache" (Argumentation en faveur du Basque comme langue universelle). Selon cet auteur, parmi toutes les langues vivantes et mortes, c'est le basque qui réunit toutes les qualités requises pour remplir un tel rôle. C'est une magistrale création philosophique et, dans sa structure, elle apparaît comme un arbre qui pousse ses nombreuses branches en tous sens, tandis que ses racines, s'étendant de toutes parts, donnent naissance à de nouvelles racines. En outre, elle est harmonieuse, riche en modulations et facile à prononcer, car elle abonde en voyelles et elle est dépourvue de faisceaux consonantique. Extraordinairement flexible, et par là, "élastique", elle apparaît comme un moyen d'expression aussi adéquat pour la poésie que pour la philosophie ou pour la rhétorique.

Quelqu'un a suggéré -peut-être en pensant à l'épaisseur et à la solidité du Basque typique- que le basque était la langue que parleraient les rocs, s'ils étaient devenus humains.

L'unicité de la langue basque semble refléter la particularité de la population qui la parle. La solidarité ethnique des Basques va de pair avec leur fierté et leur esprit indépendant, qui sont proverbiaux, de même que leur obstination. Accoutumés dès l'enfance à la rude et âpre vie de bergers, de fermiers ou de pêcheurs, ils ont développé leur courage et leur vigueur naturels. Ces qualités font d'eux des experts de la contrebande, vers laquelle beaucoup se tournent étant donné que le pays jouit de la faveur d'être géographiquement situé de part et d'autre de la frontière franco-espagnole. Les Basques naviguèrent avec Magellan, et servirent sous les ordres des Conquistadors en Amérique Latine. L'honnêteté, l'énergie et la fidélité sont aussi des qualités qui distinguent ce peuple. Mais leur caractéristique dominante est peut-être leur fort catholicisme. Pourtant, malgré leur foi religieuse qui domine tout, qui a enfanté Ignace de Loyola, fondateur de l'Ordre des Jésuites, et François Xavier, célèbre mystique, ils ont toujours fermement maintenu leur liberté et leur indépendance vis-à-vis de la domination ecclésiastique. Par exemple, ils n'ont pas voulu autoriser les évêques à nommer leurs prêtres et ont farouchement résisté aux tentatives du clergé pour s'immiscer dans leurs jeux et leurs danses traditionnels.

De même que leur langue, l'histoire primitive des Basques est un objet de spéculations. La tribu des Vascons, que nous avons déjà mentionnée, résista, semble-t-il, contre les Visigoths, qui l'obligèrent à se cacher dans des forteresses de montagne, contre les Francs, les Normands et, quelquefois, contre les Maures, qui occupaient la vallée de l'Ebre. Ce furent les Basques qui, en 778, prirent en embuscade l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne, à Roncevaux, lors de la retraite de Sarragosse. La bataille, dans laquelle tombèrent de nombreux nobles francs, fut par la suite immortalisée dans l'épopée "La Chanson de Roland", premier chef-d'oeuvre de la littérature française. Les Basques tirèrent ainsi vengeance de l'incendie des murs de Pampelune, leur capitale, par Charlemagne.

En 920, les territoires habités par les Basques furent incorporés au royaume de Navarre, et c'est ainsi que la plus grande partie du Pays Basque tomba sous la domination espagnole.

Le fondateur du nationalisme basque moderne fut Sabino de Arana Goiri (1865-1903). C'est au cours de ses études à l'Université de Barcelone, dans l'atmosphère du régionalisme catalan, que le jeune Arana vécut sa crise d'identité. Il comprit que l'indépendance culturelle, le développement matériel et le salut moral et religieux du peuple basque ne pourraient se réaliser qu'en passant par un nationalisme basque exclusif dans sa région d'origine. Il est intéressant de souligner que, bien qu'Arana ne fût pas capable de pratiquer la langue basque durant ses années d'études, dès sa prise de conscience nationale il commença à l'étudier. Pendant les huit années suivantes il fit de rapides progrès couronnés par la publication de sa propre grammaire. Dans ses essais linguistiques il essaya d'unifier et d'épurer le basque par l'élimination des racines de mots latins, français, espagnols et gascons. Le résultat fut, comme l'a remarqué l'un de ses critiques, qu'il réussit à créer une autre langue, inconnue du peuple, parlée seulement par le nombre restreint de ses disciples.

Il obtint plus de succès sur le plan politique. En 1870 il fit paraître la première déclaration formelle de l'indépendance basque sous le titre Bizcaya por su independencia et peu après il créa la première organisation nationaliste, Centro Vasco. Le Centro se transforma ensuite en Partido Nacionalista Vasco. Il faut mentionner qu'à la différence des partis catalans, le nationalisme basque a été représenté, depuis 1893 jusqu'à maintenant, par la même organisation continue, grâce surtout à l'esprit pratique, coopératif et au sens de la collectivité que possèdent les Basques.

Le slogan politique de Arana était "Dieu et la loi traditionnelle". Par un tel slogan il revendiquait la remise en vigueur d'anciens droits locaux appelés fueros, ravis en 1839, en guise de représailles pour la participation des Basques à la guerre des partisans de Don Carlos contre le gouvernement central espagnol. Ces fueros traditionnels comportaient un certain degré d'autonomie locale et des privilèges pour le commerce, les impôts et le service militaire; ils déterminaient aussi des droits aux assemblées populaires, et des lois d'héritage. Ces lois constituaient le cadre essentiel de la politique et de l'organisation sociale basques, et il est tout naturel que les Basques s'y soient toujours sentis fortement attachés.

Après l'éclatement de la Guerre Civile en juillet 1936, le Pays Basque devint un secteur de forte résistance républicaine, de même que les provinces d'Asturies, de Valencia et de Catalogne. Le statut d'autonomie Basque, proclamé en octobre 1936, créa un gouvernement autonome d'Euzkadi dirigé par un avocat de 32 ans, José Antonio Aguirre, chef du Partido Nacionalista Vasco; il comprenait cinq nationalistes basques et cinq représentants des partis de gauche du Pays Basque.

Les Basques et les Catalans se battirent pour leur indépendance avec le même courage et le même dévouement que pour la république. Le groupe basque constituait l'élément religieux et conservateur du camp républicain. Comme le souligne John A. Crow dans son histoire de la Guerre Civile, il était tout à fait inimaginable que les Basques, qui pendant tant d'années s'étaient battus contre le gouvernement central, pussent recevoir l'appellation de libéraux ou de gens de gauche.

Selon Crow, la République d'Euzkadi mit sur pied 46 bataillons de 660 hommes. L'armée des Basques représentait toute une gamme d'opinions politiques, depuis les nationalistes basques jusqu'aux anarchistes (petite minorité) et elle était spirituellement prise en charge par le Corps des Aumôniers, constitué de 100 prêtres ayant pour uniques devoirs dans l'Armée Républicaine de célébrer la messe, de sauvegarder la moralité des recrues, d'assister les mourants dans leurs derniers moments, et de former l'esprit des conscrits dans la tradition chrétienne.

Tant que la République d'Euzkadi dura, elle eut ses propres timbres-poste et sa monnaie, son drapeau, son président, et toute la pompe de la souveraineté. Elle fut abolie par les armées victorieuses du Général Franco, et le chêne sacré de Guernica est aujourd'hui son seul mémorial.

La victoire du Général Franco et de ses alliés fascistes et nazis mit fin à la république basque. Le gouvernement basque fédéré avec la République vaincue, dut s'exiler, et les symboles du nationalisme basque -langue, écoles, publications, chants et danses, furent soit complètement interdits, soit sévèrement censurés.

La police secrète et la garde civile, recrutées parmi des non-Basques -- connues pour avoir été plus brutales avec les Basques qu'avec les autres Espagnols -- arrêtaient des Basques et parfois les torturaient pour des délits tels que : rédiger et distribuer des tracts nationalistes, organiser des cours de langue, arborer des drapeaux basques, ou même jouer de la xistu ou flûte basque.

Tout ceci -- la substitution d'une dictature à une forme démocratique de gouvernement, l'abolition d'une certaine autonomie, les années de restrictions culturelles -- a fait évoluer le nationalisme modéré de l'ancienne génération de Basques vers des formes de lutte plus actives et plus radicales.

La minorité basque fait partie des quelques minorités de France, et les mouvements séparatistes qui existent dans différentes régions comme l'Alsace, la Bretagne et la Corse ont toujours été vus d'un mauvais oeil par le gouvernement français. Et pourtant, bien qu'observée avec suspicion, Enbata, l'organisation nationaliste basque qui a des membres à Hendaye, Bayonne, St-Jean-de-Luz et Biarritz, est légale. Depuis les sept dernières années Enbata essaie de réveiller la conscience basque chez les Basques français. Elle publie un hebdomadaire en basque, même si son tirage se limite à mille exemplaires.

Il y a encore quelques années, les enfants, dans les écoles françaises, étaient punis si on les entendait parler en basque. De telles méthodes pour décourager le particularisme culturel ont provoqué chez un certain nombre de Basques de la timidité à l'égard de leur culture. Dans un rapport de Hendaye, publié par le New-York Times après le verdict de Burgos, un jeune militant s'est plaint que sa mère ne parlât que français, en venant de son village à Bayonne, "car elle avait honte de parler basque".

Après l'annonce des condamnations à mort, Bayonne a connu l'une des plus grandes manifestations basques depuis de nombreuses années - fait que les nationalistes interprètent comme un signe important du réveil de la conscience nationale basque en France aussi. "Nous avons gagné 20 ans par ce procès", triomphait Telesforo de Monzon, ex-ministre de l'Intérieur dans le gouvernement autonome qui connut une brève existence pendant la Guerre Civile.

Le gouvernement basque en exil a son siège à Paris depuis 25 ans - tout à fait à part du gouvernement officiel espagnol en exil, qui réside à Mexico.

BIBLIOGRAFIO

- Jespersen, Otto - Language, its Nature, Development and Origin, London, George Allen & Unwin Ltd., 1922
- Laird, Charlton - The Miracle of Language, New York, World Publishing Company, 1953
- Pei, Mario - Voices of Man, New York, Harper & Row, Publishers, 1962
- Hall, Robert A. Jr. - Introductory Linguistics, Philadelphia, Chilton Company, 1964
- Girsdansky, Michael - The Adventure of Language, Newly Revised and Edited by Mario Pei, New York, Fawcett World Library, 1967
- Spaulding, Robert K. - How Spanish Grew, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1962
- Entwistle, William J. - The Spanish Language together with Portuguese, Catalan and Basque, London, Faber & Faber, Second Edition 1962
- The Marquis Merry del Val - Spanish Basques and Separatism, London, Burns Oates & Washbourne Ltd., 1939
- Dauzat, Albert - L'Europe Linguistique, Paris, Payot, 1953
- Rundle, Stanley - Language as a Social and Political Factor in Europe, London, Faber & Faber, 1946
- Tovar, Antonio - The Basque Language and the Indo-European Spread to the West in a Symposium on Indo-European and Indo-Europeans, consisting of papers presented at the Third Indo-European Conference, Pennsylvania, University of Pennsylvania Press, 1970
- Encyclopedia of World Literature in the Twentieth Century, Edit. by W.B. Fleishman, New York, Frederick Ungar Publ. Co.
- Thomas Hugh - The Spanish Civil War, New York, Harper 1961
- Madariaga, Salvador de - Spain, Modern History, New York, Praeger, 1958
- Arribas, Palau - The Iberians, New York, Praeger, 1964
- Sanchez, José M. - Reform and Reason, the Politico-Religious Background of the Spanish Civil War, North Carolina Press, 1964
- Adams, N. B. - The Heritage of Spain, New York, Holt, 1959
- Nationalism and Separatism, Special Issue of the Journal of Contemporary History, Vol. 6, No. 1, 1971
- Héraud, Guy - "Pour une solution du problème ethnique", La Monda Lingvo-Problemo, Vol. 2, 1970, n-ro 5

DE L'INCIDENCE DES PROBLEMES LINGUISTIQUES SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CLAUDE NOURMONT

INTRODUCTION

S'il est traditionnel d'invoquer comme condition du développement économique l'infrastructure des moyens de communication, il arrive bien souvent que l'on néglige l'un des moyens de communication - il ne s'agit pas seulement d'autoroutes et de voies ferroviaires - à savoir : le langage.

Certes, au niveau de l'économie, il ne s'agit que d'un moyen, mais de même qu'il n'est pas indifférent d'employer le train ou la route pour le transport des marchandises, l'emploi de tel ou tel véhicule linguistique - du russe ou de l'anglais, par exemple - à des fins commerciales n'est pas un phénomène sans incidence sur l'économie.

COLONISATION

Que se passe-t-il par exemple dans un pays où il y a eu domination coloniale ? Une telle domination n'est pas seulement économique, ou, plus précisément, la domination économique inclut la domination culturelle. Le pays colonisateur a (partiellement) imposé son style de vie ; il a tenté d'inculquer sa religion ; il a acheté à bas prix les denrées brutes et vendu du matériel élaboré et coûteux ; on a enseigné la langue du pays colonisateur, et ce dernier élément n'est pas le moindre élément de domination. En enseignant la langue, on se donne le meilleur moyen d'avoir une influence à tout niveau sur ces peuples.

- Il est d'abord plus facile de trouver interlocuteur pour faire des offres commerciales.

- Mais surtout, on les habitue à nos besoins de consommation, en les incluant dans notre société scientifico-techniciste, ce qui a pour corollaire un élargissement de notre marché. Il n'est pas inutile de souligner l'importance de la propagande, dont l'emprise ne devient possible qu'à partir du moment où une masse assez étendue peut la recevoir, c'est-à-dire la comprendre.

- Le développement technique de ces pays ne peut se faire que grâce à l'aide technique apportée par les pays déjà techniquement évolués. Une telle aide ne se réalisera que si au moins une partie des autochtones est capable de la comprendre. "Le français", écrit M. André Fontaine dans un article sur l'Algérie (1), "constitue la voie d'accès indispensable au progrès industriel et technique, et le Ministre des Affaires étrangères, M. Boueflika, paraît éprouver quelque fierté à dire que son pays est la deuxième nation francophone du monde." Les universités algériennes ne sont pas encore en mesure de fournir tous les cadres dont l'Algérie a besoin. Aussi un grand nombre de cadres étrangers sont-ils employés.

Le progrès économique passe en effet à tous les niveaux par le biais de l'écriture et de la langue parlée, que ce soit au niveau des consignes de sécurité ou de fonctionnement inscrites sur le tracteur que la France vend à l'Algérie, dans le cours de perfectionnement professé par les coopérants, ou au niveau des échanges commerciaux qui permettent à un pays d'obtenir un meilleur équilibre en acquérant les matières premières ou les produits manufacturés qui lui font défaut.

ECHANGES ECONOMIQUES

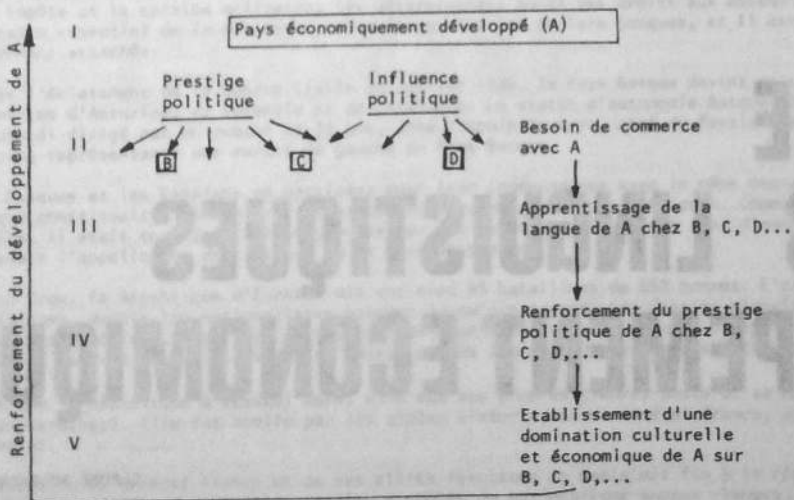
Il est bien certain que les échanges économiques se font à l'intérieur d'un certain champ de contraintes : on vend ce qu'on a en trop, ce qui est achetable à l'étranger, ce qui manque aux autres ; on achète ce qui nous manque, ou ce qui nous permettra de vendre des produits excédentaires. Mais à l'intérieur de ces limites, une grande marge théorique de liberté subsiste. Un grand nombre de pays produisent de la houille ; pourquoi "choisir" de l'acheter à la Pologne quand on s'appelle Hongrie ?

"Choisir" ? En fait "être contraint à", car notre marge de liberté se réduit singulièrement si l'on prend en compte le coût du transport (d'où questions de proximité et de possibilités de circuit de distribution), la question politique, etc. Quels sont les pays qui seront favorables à des échanges avec nous ? A l'intérieur de la question politique se glissent les questions culturelles et linguistiques : quels sont ceux que nous pourrions traiter en partenaires valables - entre autres, quels sont ceux dont nous connaissons suffisamment la langue, ou qui connaissent suffisamment notre langue - pour pouvoir traiter avec nous d'affaires commerciales ?

L'incidence de ces différentes causes est difficile à démêler, dans la mesure où elles ne sont pas indépendantes les unes des autres. Très peu de documents statistiques peuvent donc nous aider dans notre recherche. La zone d'influence politique est quelquefois aussi zone de proximité, etc. Il y a cependant renforcement par convergence des "affinités" : plus grande quantité d'échanges avec un pays d'horizon culturel relativement semblable. Aussi l'Allemagne est le premier client et fournisseur de la France. (Le Marché Commun est une conséquence, et non une simple cause de ces affinités.) L'Algérie, par contre, est le 5e client de la France, alors que cette dernière en est le premier client et fournisseur (2), sorte de néo-colonisation après la décolonisation. Même si la domination politique réelle a disparu, il subsiste une domination culturelle, dont le véhicule essentiel est la langue. C'est le pays économiquement le plus fort qui impose sa langue. Les coopérants n'apprennent pas nécessairement l'arabe, mais Algériens, Tunisiens, etc., apprennent le français.

La politique commerciale est hautement stimulée par une politique d'enseignement de telle ou telle langue, et pas seulement dans les colonies de type traditionnel, mais dans toute "zone d'influence" ou même d'échanges. Citons pour mémoire l'apprentissage généralisé du russe dans les démocraties populaires, de l'anglais dans l'ouest européen, sans oublier comme exemple peut-être moins frappant, mais très caractéristique, l'effort fait actuellement en France pour l'enseignement de l'allemand, parallèlement à la politique d'accroissement des échanges entre la France et l'Allemagne.

Les grandes puissances, ce sont celles finalement dont on apprend la langue, ce qui peut se traduire par le schéma suivant :



Le mécanisme est d'ailleurs présent plus ou moins consciemment dans l'esprit de bien des dirigeants, car on essaie de l'utiliser à des fins de développement économique. Ainsi l'attention et le soutien dont bénéficie l'Alliance Française. Et ce n'est pas un hasard si le budget des attachés culturels des ambassades françaises est plus grand que celui des autres sections, y compris les sections diplomatiques, commerciales, des affaires militaires, etc...

C'est ainsi qu'intervenant au niveau III du processus schématisé précédemment (enseignement de la langue de son pays à l'étranger) on pense atteindre les niveaux IV et V : respectivement le renforcement de l'influence politique (par là exportation de modèles culturels) et le renforcement de la domination économique. Ce schéma peut d'ailleurs s'appliquer non seulement dans la relation de pays à pays, mais de communauté linguistico-culturelle dominante à communauté linguistico-culturelle dominée : c'est le cas des minorités ethniques, des colonies, etc. La langue dominante est alors celle de la classe possédante. Par exemple en Indonésie, c'est en néerlandais que se font toutes les formalités administratives, ce qui ne peut que renforcer le phénomène de domination économique.

L EXEMPLE DU TOURISME

On peut en outre signaler quelques aspects mineurs - semble-t-il - de l'économie qui sont toutefois significatifs des problèmes soulevés ici. Prenons entre autres l'exemple du tourisme.

L'influence des phénomènes linguistiques s'y manifeste dans un double sens :

- On apprend la langue du pays où l'on veut aller (développement de l'espagnol en France).
- On va dans le pays dont on connaît la langue ; tous les jeunes lycéens français sont allés (ne serait-ce que le temps d'un week-end) en Angleterre ou en Allemagne (précisément suivant la langue apprise).
- Les autochtones sont obligés d'apprendre la langue des visiteurs, dans la mesure où ceux-ci se font assez nombreux pour constituer une clientèle que l'on doit s'efforcer d'attirer par le jeu de la concurrence.

Ce phénomène resterait mineur, s'il ne mettait en cause l'apport des devises et ne constituait en fait une ressource très importante pour certains pays. Il en est ainsi pour l'Autriche, où le tourisme apporte un excédent de 10 790 000 schillings. Or les touristes étrangers sont précisément des gens de même communauté linguistique : 75,4% de touristes étrangers viennent d'Allemagne occidentale (2,5% viennent de France!).

Plus grave est le fait que les canons grecs soient payés par l'afflux des Français à Athènes, où l'on développe l'enseignement du français et de l'anglais, afin de gagner ces fort nécessaires devises...

CONDITIONS REQUISES POUR UNE ECONOMIE VERITABLEMENT INTERNATIONALE

On peut cependant se demander s'il n'est pas possible d'intervenir à un autre niveau du processus, voire de briser le cercle, ou de le "détourner", afin qu'il ne devienne pas un cercle infernal.

En brisant l'une des contraintes, la contrainte culturelle, peut-être serait-il possible de se diriger vers de nouvelles formes d'économie. Nous avons vu que la contrainte culturelle se manifeste principalement par la diffusion de la langue. Il faut bien entendu faire une distinction entre échanges culturels véritables et "agression" culturelle, imposition d'une langue et d'une culture. Comme le disait l'un des plus éminents linguistes actuels, M. André Martinet (3) : "Les qualités propres d'une langue n'ont pas grande influence sur sa diffusion. L'important, c'est la conquête militaire, l'hégémonie culturelle, le caractère prolifique ou non prolifique de la population qui la parle." Il s'agirait donc de renverser cette équation : donner aux différents pays les moyens de traiter entre eux d'égal à égal par le truchement d'un moyen commun (et non dominateur) de relations, en intervenant au niveau III du processus. Il s'agirait alors non plus d'apprendre la langue de A, mais une langue qui serait commune à A, B, C, D, ... B, C, D, pourraient alors devenir des partenaires de A dans une relation d'échange véritable ; il y aurait alors la possibilité d'une réciprocité et non plus simplement d'une relation dominant-dominé.

De plus, l'emploi d'une langue commune est d'un intérêt évident pour gagner en efficacité (en temps encore plus qu'en argent). Les erreurs de traduction, d'interprétation, combien coûteuses, sont trop fréquentes et connues. Mais une telle langue commune doit être nécessairement neutre politiquement, c'est-à-dire, pour satisfaire aux conditions que nous avons posées précédemment, ne pas être une langue nationale. Une langue internationale, telle que l'espéranto satisfait à ce critère. Elle a de plus l'avantage d'être beaucoup plus facile à apprendre que n'importe quelle langue nationale. C'est une caractéristique particulièrement intéressante pour les pays en voie de développement dont les investissements en matière d'éducation ne peuvent encore être que fort limités. Mais l'avantage se manifesterait aussi pour l'économie des autres pays. Une économie pour être internationale requiert une langue internationale. L'espéranto peut être une solution réelle à ce problème.

Nous ne prétendons certes pas ici résoudre tous les problèmes du développement économique mondial, car nous n'avons esquissé les incidences que de l'un des moyens de ce développement. Une telle condition n'est pas suffisante, mais elle apparaît néanmoins comme nécessaire.

STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR DE QUELQUES PAYS (principaux clients et principaux fournisseurs)

PAYS	Principal client et pourcentage des ventes à ce client par rapport à l'ensemble des ventes du pays exportateur	Principal fournisseur et pourcentage des achats par rapport à l'ensemble des achats du pays importateur	Remarques
Algérie	France, 50%	France, 70%	5e client de la France. Ancienne colonie
Allemagne Fédérale	France, 11,8%	France, 11,9%	Marché Commun
Argentine	Italie, 16%	Etats-Unis, 23%	
Australie	Japon, 21,1%	Etats-Unis, 25,7%	
Autriche	Allemagne fédérale, 23,4%	Allemagne fédérale, 41,4%	Pays de même langue
Canada	Etats-Unis, 76%	Etats-Unis, 74%	
Chine continentale	Hong-Kong, 26,2%	Japon, 20%	
Chili	Etats-Unis, 18,4%	Etats-Unis, 40%	
Congo Brazzaville	France, 15%	France, 54%	
Rép. Dém. du Congo	Belgique-Lux., 31,6%	Belgique-Lux., 31,3%	A la Conférence de Kinshasa en janvier 1969, renforcement des liens de solidarité avec leurs voisins francophones
Côte d'Ivoire	France, 37,4%	France, 54,8%	Ancienne colonie
Dahomey	France, 33%	France, 50%	Ancienne colonie
Etats-Unis	Canada, 23,7%	Canada, 27%	
France	Allemagne Fédérale, 19%	Allemagne fédérale, 21,4%	Marché Commun
Gabon	France, 36%	France, 60%	Ancienne colonie
Ghana	Royaume-Uni, 21,7%	Royaume-Uni, 30,1%	Ancienne colonie. 2e client et fournisseur : USA (20% et 20%)
Inde	Etats-Unis, 17,5%	Etats-Unis, 36%	2e client et fournisseur : Royaume-Uni (17% et 8,5%)
Madagascar	France, 33,5%	France, 62,8%	Ancienne colonie
Nouvelle-Zélande	Royaume-Uni, 44,4%	Royaume-Uni, 33,7%	2e client : Etats-Unis (15,6%); 2e fournisseur : Australie (19%)
Pakistan	Etats-Unis, 12,3%	Etats-Unis, 28%	2e client et fournisseur : Royaume-Uni (10,8% et 13,3%)

(1) Le Monde, 17 novembre 1970 : "L'Algérie au travail"

(2) Voir tableau statistique

(3) L'Express, 24-30 mars 1969

VALEUR ET PROMOTION DES ETHNIES

GUY HERAUD, PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Dans les premiers temps de la psychologie scientifique, on considérait la multiplicité des langues comme autant de versions différentes, purement conventionnelles, d'un seul et même langage humain. Telle était par exemple l'opinion d'un Henri Delacroix.

Aujourd'hui tout a changé. Psychologues et linguistes contemporains surenchérissent les uns sur les autres dans leur zèle à démontrer que la langue est une dimension de l'esprit, que chacune ouvre sur un univers culturel irréductiblement original. Un des premiers à s'être engagé dans cette voie est le celtologue allemand, Leo Weisgerber (1). "Le verbe, écrit-il, fait passer l'être, du monde intérieur, dans la réalité consciente du monde extérieur". Alexandre de Humboldt disait déjà cela, au XIXe siècle, en parlant de "reconstruction du monde dans le royaume de l'esprit"... mais on le considérait depuis comme un "romantique". Pour Weisgerber la langue spécifique, celle qui façonne le monde mental de l'individu, c'est la langue maternelle; car c'est par elle que s'accomplit "le premier processus d'accommodation au monde"; aussi "laisse-t-elle un pli indélébile qui imprègnera la personne toute sa vie. Les autres langues apprises l'influenceront mais ne sauront transformer la spontanéité acquise" à travers et par la langue maternelle. Leo Weisgerber conclut logiquement à l'importance de la communauté linguistique, "puisque c'est en elle que l'homme développe sa vie spirituelle". "Chaque communauté linguistique a sa vie culturelle propre, qui comprend le style de vie, les arts, la philosophie". La vie culturelle n'est pas autre chose que "la construction de l'univers spirituel, son entretien, son développement". La culture, prestation collective, ne peut être que l'oeuvre d'une communauté. Or cette communauté ne saurait être l'Etat - entité abstraite et souvent plurilingue - mais seulement l'ensemble des hommes de même langue nonobstant les frontières politiques qui les divisent.

Le grand romaniste suisse, Walter von Wartburg, ne pense pas autrement. Pour lui, la langue "constitue un système d'expression total et achevé qui mène une existence virtuelle dans la totalité des individus". Or quels sont ces individus ? Non pas les citoyens d'un même Etat (qui souvent ne parlent pas la même langue) mais la communauté linguistique. "La Communauté linguistique est une des formes et probablement la plus importante de toutes les communautés; c'est elle qui ouvre l'accès aux domaines de l'esprit et de la culture". (2)

De ce point de vue donc il y a, "dans ce qui est le plus important", plus de rapports - parfois inconscients, souvent méconnus voire rejetés par ceux-là mêmes qui les subissent - entre un Français francophone, un Wallon, un Suisse romand et un Valdôtain qu'il n'y en a entre ce même Français et ses "concitoyens" basques ou bretons, entre le Wallon et son "concitoyen" flamand, entre le Romand et l'Allemand, entre le Valdôtain et l'Italien. De même les habitants du Tyrol du Sud appartiennent au monde germanique, tandis que les Tessinois font partie, eux, de l'italianité.

Quant aux dialectes et patois, "ce sont tous les idiomes en usage dans le groupe considéré, usage limité d'ailleurs le plus souvent au commerce oral". Il en résulte que la communauté dialectale ou patoisante n'est pas extérieure mais intérieure à la Communauté linguistique. Cela suffit à condamner scientifiquement l'attitude de la plupart des Etats, qui s'ingénient à séparer le dialecte de sa langue de culture, afin de l'isoler et le faire dépérir pour pouvoir finalement l'étouffer sans cris.

Les savants français (à défaut de l'opinion publique qui présente, comme il se doit, un certain décalage sur les acquisitions les plus récentes de la recherche objective) rejoignent largement les positions ci-dessus. Ecoutons plutôt M. Georges Mounin, professeur à l'Université d'Aix-en-Provence: "Cette idée que chaque langue découpe dans le réel des aspects différents - négligeant ce qu'une autre langue met en relief, apercevant ce qu'une autre oublie - est devenue le bien commun de toute la linguistique actuelle: les langues n'analysent pas de la même manière ce qu'une autre englobe - est devenue le bien commun de toute la linguistique actuelle: les langues n'analysent pas de la même manière ce qu'une autre englobe - est devenue le bien commun de toute la linguistique actuelle: les langues n'analysent pas de la même manière ce qu'une autre englobe... Autant de langues, autant de civilisations. Ce ne sont pas seulement les mondes linguistiques qui sont étrangers les uns aux autres, mais les mondes culturels. Les civilisations semblent aussi incommunicables que les langues". "On peut admettre, en conclusion, déclare M. Mounin, que l'existence de cultures ou de civilisations différentes constituant autant de mondes bien distincts est une réalité démontrée". (3)

Quant à M. André Martinet, le célèbre linguiste de la Sorbonne, il s'insurge contre cette conception du langage, qui le réduit à un simple moyen de "communication". Le langage remplit encore trois fonctions: une fonction de "support à la pensée", une fonction d'affirmation personnelle et une fonction "esthétique". Si la fonction de "communication" peut être, à la rigueur, identiquement accomplie en n'importe quelle langue, les trois autres rôles sont diversement rendus par les différentes langues (4). Chaque langue apparaît ainsi, pour ses propres locuteurs, comme un lien irremplaçable; un lien, ajouterons-nous, qu'il est criminel d'altérer et de détruire. Faut-il citer encore d'autres auteurs ? (5). Les Américains, par exemple, tel Whorf écrivant dans une étude au titre à lui seul symptomatique (6): "La pensée suit un réseau de voies frayées dans un langage particulier, une organisation qui peut orienter systématiquement vers certains aspects de l'intelligence et écarter systématiquement d'autres aspects mis en valeur par d'autres langues". Suit cette remarque extrêmement intéressante: "L'individu est tout à fait inconscient de cette organisation et il est complètement enserré dans ces liens infrangibles". Voilà pourquoi tant de minoritaires, endoctrinés par l'Etat, façonnés par les habitudes acceptent sans protester les violences de l'assimilation, pourqu岸 ils se montrent parfois plus "nationalistes" que leurs propres maîtres; on mesure à travers cette passivité et ces outrances masochistes l'effet de déstructuration psychique de l'aliénation subie, et parfois apparemment désirée. Comment en serait-il autrement si la langue et l'ethnotype ensèrent l'individu dans un réseau "de liens infrangibles" ?

L'ethniste occitan M. François Fontan est encore plus explicite (7). La langue façonne, dit-il, exprime le tréfonds de la conscience ethnique. Quand, par assimilation, une langue étrangère s'ajoute, puis se substitue, à la langue originelle, le subconscient ethnique n'en est pas pour autant modifié. Il faudra de nombreuses années, des siècles même, pour que les structures de la langue imposée et l'environnement étatique nouveau refaçonnent la "personnalité de base" (8) du groupe ethnique et rétablissent ainsi une harmonie rompue. Entretemps la minorité ethnique, superficiellement "assimilée", mène une existence inadaptée. Les fruits amers de ce traumatisme sont innombrables et atteignent tous les domaines: tarissement de la production littéraire, affaiblissement moral, repliement sur soi, voire alcoolisme, prostitution, suicides (9). Très logiquement, M. François Fontan réclame, pour les ethnies et fragments d'ethnie assimilés, le retour à la langue ethnique, estimant à quelque 250 ans le délai nécessaire à une assimilation en profondeur. Même si l'on discute ce chiffre, on ne saurait nier la longue période d'inadaptation psychologique et sociale qui frappe les ethnies dépossédées de leurs langues. La conséquence pratique tirée par M. Fontan, c'est-à-dire cette "restitutio in integrum" de l'ethnie mutilée, ne souffre, elle, aucune discussion... à moins de vouloir nier la science et bafouer la justice.

Certains se révolteront, d'autres seront sincèrement surpris devant cet aperçu des conclusions de la science contemporaine dans le domaine de la linguistique et de la psychologie ethnique. Que d'idées à revoir, en effet, au vu de ce savoir nouveau! Le fameux principe subjectif: "La nation, un libre choix", principe si cher à Renan et aux penseurs du Risorgimento risque en effet d'être remis en question. Si sa valeur "démocratique" est grande, sa valeur "scientifique" dans le cas des minorités soumises à l'assimilation linguistique, aux pressions, aux intimidations, au martèlement incessant des propagandes étatiques, se trouve réduite à néant. Faut-il le regretter? Les gouvernants ne cessant de bafouer le fameux "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" - dont pourtant ils se réclament dans toutes leurs déclarations et professions de foi (10) -, constatons qu'on ne perdrait pas grand-chose à abandonner un principe que les Etats ont paralysé toutes les fois qu'il aurait pu servir: c'est-à-dire en présence de minorités non encore complètement assimilées, comme le Val d'Aoste en 1945, comme le Tyrol du Sud aujourd'hui encore, comme Eupen-St-Vith, comme le Kosovo ou de nations telles Euzkadi, la Catalogne, le Kurdistan, le Biafra. La seule attitude à la fois scientifique, logique et juste, nous la condenserons en deux propositions:

1) L'Etat doit accorder le droit d'auto-disposition à toute population non aliénée qui manifeste un désir d'indépendance (11)

2) L'Etat doit respecter strictement la langue ethnique des populations qu'il retient dans sa zone de souveraineté (et, avec la langue : la culture, les traditions, l'enseignement objectif de l'histoire).

Pour cela, on doit accorder à cette langue (et à cette culture) une part au moins égale (à l'école, dans l'administration, dans l'armée, à la télévision, au cinéma, dans la rue...) à celle réservée à la langue (et à la culture) de l'Etat. Car ces dernières sont, ne l'oublions pas, en territoire minoritaire, des produits d'importation imposés par l'ethnie dominante (12).

On veillera aussi à ce qu'une immigration "providentielle" ne vienne pas noyer irrémédiablement le groupe minoritaire.

Hors de ces deux principes il y aura toujours en Europe deux catégories de peuples : des peuples colonialistes et des peuples colonisés. Il n'est pas nécessaire en effet d'avoir la peau colorée et de vivre sous la juridiction d'un "gouverneur de colonie" pour jouir du statut de colonisés. Si l'Europe s'endort dans l'inconscience de sa "bonne conscience", notre continent sera le dernier refuge d'un mode abhorré de domination de l'homme par l'homme. La désaliénation des minorités se produira coûte que coûte. Mais c'est à nous de faire en sorte que ce soit dans l'ordre et la paix. Au lieu de laisser chaque peuple ou groupe ethnique arracher par la violence, à l'Etat qui l'opprime, la conquête de ses droits (Irlande du Nord, Euzkadi-Sud, Kurdes, Azanians, Bengalis, etc.), nous avons un intérêt pressant à mettre partout en place dans le monde, à commencer par l'Europe, des Fédérations continentales qui organiseront les procédures nécessaires à la mise en jeu de l'autodétermination des peuples et en contrôleront le fonctionnement.

A toutes les raisons qui militent en faveur d'une Europe unie, il convient donc d'ajouter encore celle-ci : la suppression de la condition minoritaire, cette honte de notre civilisation.

NOTES

- 1) Voir entre autres : Das Wort in der Welt als sprachliche Aufgabe der Menschheit, Sprachforschung I, Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes NRW, 1955 et Sprachenrecht und europäische Einheit, Heft 81, ibidem.
- 2) Toutes ces citations sont extraites de "Problèmes et méthodes de la linguistique", 2e édition, PUF, Paris, 1963.
- 3) Les problèmes théoriques de la traduction, NRF, Gallimard, Paris, 1963.
- 4) Voir Eléments de linguistique générale, 7e édition, Armand Colin, Paris, 1961.
- 5) Deux parmi les plus importants sont le juriste autrichien Theodor Veiter et le sociologue allemand Heinz Kloss ; ce dernier est l'auteur d'un monumental ouvrage : Grundfragen der Ethnopolitik im 20. Jahrhundert, Braumüller, Vienne 1969
- 6) Whorf, "Language, Mind and reality," in Revue, A review of general semantics, nr. 3 pp. 167-168
- 7) François Fontan, Ethnisme, vers un nationalisme humaniste, édité à compte d'auteur (Frassinio, Cuneo) Italie, 1961.
- 8) Voir sur cette importante notion, Mikel Dufrenne, La personnalité de base, un concept sociologique. Le philosophe de la Sorbonne écrit : "L'unité d'un peuple est encore plus solide que l'unité de classe".
- 9) Voir la thèse pour le doctorat en médecine de Jean Bothorel, Essai sur l'inadaptation sociale du Breton, Paris 1963.
- 10) Dans son "expertise" sur le problème jurassien, le professeur Theodor Veiter estime à trois générations le délai minimum pour une assimilation complète.
- 11) Rappelons l'émouvant discours de M. Giuseppe Pella, prononcé le 13 mai 1953 à propos des habitants de Trieste : "Il faut que la parole leur soit accordée ; ils ont le droit de décider définitivement de leur sort... Nous nous prononçons en faveur d'un plébiscite sur tout le territoire, sur la base du principe démocratique de la volonté dûment constatée de la majorité... Notre proposition correspond à la tradition de tous les peuples civilisés : j'aimerais redire avec Luigi Einaudi que les idées sacrées du plébiscite du temps de notre Risorgimento renaissent et prouvent qu'elles sont loin d'être mortes". Comment réclamer le plébiscite pour Trieste et le refuser pour le Val d'Aoste et le Tyrol du Sud ? Où est la logique, où est la justice ?
- 12) C'est ce que le canton de Berne, avec lenteur sans doute, mais le seul Etat à notre connaissance en Europe à l'avoir fait, vient de concéder aux Jurassiens (révision de la Constitution cantonale par le référendum du 1er mars 1970).
- 13) Voir, comme exemple de procédure juridiquement réglée, notre "Projet de statut tendant à l'application du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes et à la protection des minorités nationales et linguistiques au sein d'une Europe fédérée" in Popoli e lingue d'Europe, Ferro ed., Milan, 1968.

POUR UNE SOLUTION DU PROBLEME ETHNIQUE

GUY HERAUD, PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Il fut un temps, pas très éloigné, où les meilleurs esprits concevaient l'unité de la planète comme l'abolition des diversités linguistiques et culturelles et l'intégration de tous les hommes dans une "Cité" impersonnelle ; l'abandon des caractéristiques de groupe, le renoncement à ce que l'on appelle péjorativement les "particularismes" semblaient la condition indispensable à l'établissement de rapports confiants entre les peuples.

Cette représentation cosmopolite de l'unité du monde trouvait son origine dans une conception des langues considérées comme de simples signes, ne différant qu'extérieurement les unes des autres, exprimant toujours un même et unique "langage" humain. Telle était encore, avant la guerre, en France, l'opinion du psychologue Henri Delacroix.

IMPORTANCE DE LA COMMUNAUTE LINGUISTIQUE

Or ces idées ont fait leur temps. Et tous les linguistes actuels, de Leo Weisgerber à André Martinet, de Walter von Wartburg à Georges Mounin, de Whorf à Bertil Malmberg, reconnaissent le caractère spécifique de l'appréhension du monde par un idiome déterminé. Écoutons Bertil Malmberg: "L'acquisition d'une langue étrangère ne se limite pas à la pose de nouvelles étiquettes sur des concepts déjà connus. Elle suppose que l'on se familiarise avec un nouveau système sémantique et, de ce fait, avec une nouvelle façon de penser et de sentir. Plus les différences entre la nouvelle langue et la langue maternelle sont marquées, plus grande aussi est la différence de pensée et de raisonnement". D'où cette conséquence capitale: "Une totale compréhension entre des hommes utilisant des langues sémantiquement différentes n'est pas, pour cette raison, pleinement possible. Une traduction ne peut jamais rendre parfaitement une pensée". (1) Telle est aussi l'opinion de M. Mounin: "L'existence de cultures et de civilisations différentes, constituant autant de mondes bien distincts, est une réalité démontrée. On peut admettre aussi que, dans une mesure qui reste à déterminer, ces mondes distincts sont impénétrables les uns pour les autres." (2)

Ce verdict de la science - que l'on pourrait asseoir sur un nombre considérable d'autres citations - conduit à prendre conscience de la valeur de la communauté linguistique. Telle est l'attitude d'un Walter von Wartburg; sa qualité de citoyen suisse ne l'empêche pas de s'exprimer comme suit: "La communauté linguistique est une des formes et probablement la forme la plus importante de toutes les communautés; c'est elle qui ouvre l'accès aux domaines de l'esprit et de la culture, elle qui nous donne la clé des biens spirituels objectifs déposés dans les oeuvres écrites; et nous sommes invités à y apporter notre contribution". (3) Leo Weisgerber écrit la même chose: "C'est dans sa communauté linguistique que l'individu accomplit sa vie spirituelle; c'est en elle que les membres développent un aspect essentiel de leur humanité dans un rapport de dépendance réciproque". (4) Citons encore l'Occitan M. François Fontan: "L'indice linguistique est l'expression d'une différenciation de tempérament et de mentalité, le résultat synthétique du développement racial, social, économique et politique de l'humanité, qui s'est opéré de façons diverses suivant les territoires". (5) Longtemps hostiles à cette thèse, qui les gênait dans l'affirmation de leurs droits sur l'Alsace et une partie de la Lorraine (6), les Français la font leur à leur tour, avec l'essor sans pareil du mouvement de la "francophonie". L'impulsion, il est vrai, est partie de Belgique. Et c'est au Wallon M. Charles Becquet (7) que l'on doit la diffusion du terme d'ethnie dans le sens précis de "communauté linguistique". Peu enclins, cependant, à la réciprocité, les francophones n'admettent guère l'idée ethnique que dans la mesure où elle sert la "francophonie" (8); il n'empêche que se précisent et s'affirment aujourd'hui en France des doctrines considérées traditionnellement comme "allemandes" (Horder, Fichte). Et cela est tout à fait caractéristique. Seules l'Italie - par peur de perdre le Tyrol du Sud, le Val d'Aoste et les régions slovènes -, l'Espagne franquiste et la Grèce s'en tiennent encore, de nos jours, en Europe, à la conception strictement étatique de la nation, conception agrémentée de considérations pseudo-scientifiques sur les "frontières naturelles" et le "facteur historique".

L'INJUSTICE DES ETATS

L'ethnie, ou communauté linguistique, ou nation vraie, doit être soigneusement distinguée de l'Etat, ou, plus exactement - puisque nous comparons des collectifs, et que l'Etat n'est, quant à lui, qu'un appareil politico-administratif - de la "stato-nation". La stato-nation est le produit des hasards de l'histoire, le résultat des antagonismes, le fruit de la violence. Ses limites ne coïncident donc presque jamais avec les réalités ethniques, réunissant rarement toute l'ethnie (Islande... et à condition de considérer les îles Féroë comme ethniquement distinctes du peuple islandais, Russie), mais englobant la plupart du temps des fragments d'autres ethnies (les minorités "linguistiques" voire des ethnies allogènes entières (la Bretagne en France, les Lettons, Lithuaniens, Géorgiens, Ukrainiens, etc. en URSS). Certaines ethnies, plus malheureuses que d'autres, ne se retrouvent majoritaires en aucun Etat et sont ainsi partout dominées (Basques, Catalans). Cela conduit parfois à des tragédies (Kurdes, Biafraïes, voire Basques du Sud).

FAUT-IL PRENDRE SON PARTI DU DECOUPAGE STATO-NATIONAL

A l'appui de cette attitude, éminemment conservatrice, on avance divers arguments: ne pas troubler la paix entre les peuples (comprendre: entre les Etats), favoriser les grandes langues, qui ouvrent aux "grandes" cultures, tenir compte de la "volonté" des populations... chacun de ces arguments exigerait un examen approfondi; et l'on verrait, chaque fois, qu'il est irrecevable.

"La paix entre les peuples?" S'agit-il de la paix des cimetières (les Sudètes, les Tatars de Crimée, les Allemands de la Volga...), de la paix "par la poigne" (l'Espagne, la Grèce), de la paix par l'intimidation et la lâcheté (presque toutes les autres minorités)?

"Favoriser les grandes langues, qui ouvrent à de grandes cultures... et pour le bien même des assimilés?" Mais où commence, où finit une "grande culture"? Cela requiert combien de livres, combien d'oeuvres d'art? Une langue est "grande" à partir de combien de locuteurs? A quel moment se placer, dans le temps, pour rendre la sentence? Et en quel lieu? Le français, par exemple, au Val d'Aoste, aux îles normandes, ou même au Canada, n'est pas du tout considéré comme une "grande langue"; et ce n'est pas, alors, comme on pourrait le croire, parce qu'il se mesure à plus fort que lui (à l'anglais par exemple); c'est tout simplement parce qu'il se trouve, exceptionnellement, minorisé et, sous des dehors divers, effectivement combattu (Val d'Aoste). A-t-on d'ailleurs jamais observé un peuple, une fois libéré (Tchèques, Slovaques, Slovènes, Croates, Polonais, Albanais, Irlandais, Maltais, etc.), faire spontanément holocauste de sa langue? Alors, pourquoi devraient être considérées comme bonnes à disparaître les seules langues et cultures de peuples qui, en l'an de grâce 1970, n'ont pas encore réussi à s'affranchir (Basques, Catalans, Bretons, Frioulans, Sardes)?

"La volonté des populations?" On sait quel usage les gouvernements en savent faire, et pas seulement les plus tyranniques. La "volonté du peuple" se postule, se manipule, se contredit, se trahit. Il n'est pas de pâte à la longue plus malléable. Et si la volonté résiste, on la brise, on l'empêche de s'exprimer (y a-t-il eu référendum d'autodisposition au Val d'Aoste et au Tyrol du Sud en 1945?), on la caricature (référendum de "ratification", après annexion consommée).

Et nous constatons, pour rester sur le plan des principes, que le droit de libre disposition des peuples est toujours pris dans son sens passif (le droit des populations à consentir aux changements territoriaux qu'on projette pour elles), et jamais dans le sens actif (le droit pour une population d'obtenir un changement territorial conforme à ses vœux). Cette restriction, que l'on se garde de mettre en lumière, est capitale; consacrant le statu quo, elle a valeur de prescription acquisitoire pour les rapines des Etats. Simone Weil, parlant de la France, exprimait une idée semblable: "Les conquêtes qu'elle a faites et perdues peuvent à la rigueur être l'objet d'un léger doute, jamais celles qu'elle a conservées. Le passé n'est que l'histoire de la croissance de la France et il est admis que cette croissance a toujours été un bien à tous égards. Examiner s'il ne lui est peut-être pas arrivé de détruire des choses qui la valaient semblait le plus affreux blasphème" (9).

En fait, une ville comme Liège qui, en 1783 déjà, par 11.000 voix contre 40, réclamait son rattachement à la France, ne put devenir française, ou en tout cas le rester... et personne, en France même, ne s'en soucie. Pendant ce temps, les livres d'histoire ne s'interrogent pas une seconde sur la légitimité des conquêtes du traité des Pyrénées...

UN MINIMUM D'EQUITE ETHNIQUE

Mais qu'est-ce qui est légitime et qu'est-ce qui ne l'est pas? Nous voulons sur ce point marquer très clairement nos positions.

Est légitime toute situation qui permet le libre développement d'une langue et d'une culture sur leur territoire traditionnel et protégé, de c.-à.-c., l'intégrité. Est, en revanche, illégitime, le régime qui entrave le libre développement d'une langue et d'une culture, leur impose l'adultération du bilinguisme et du biculturalisme, et tend à les éliminer partiellement ou totalement de leur territoire traditionnel, soit par assimilation, soit par colonisation.

Cette doctrine ne représente, pour les ethnies, qu'un minimum de justice; elle est respectueuse du droit d'auto-disposition des peuples et n'y déroge que dans l'intérêt des Etats et pour satisfaire à certaines exigences d'équilibre international.

Par rapport aux conceptions ethnistes radicales - de François Fanton par exemple - qui envisagent la libération et la réunification de toutes les ethnies, la doctrine du "minimum de justice ethnique" présente deux différences :

- 1) En premier lieu, on ne saurait imposer, en aurait-on les moyens, l'adhésion forcée à la même entité stato-nationale des fragments d'ethnies qui jouissent d'une existence politique séparée. Il n'est pas question, par exemple, de militer pour la réunion de la Romandie à la France, ni de vouloir, à l'instar de Treitschke, faire le bonheur des Alsaciens contre eux-mêmes.
- 2) En second lieu, nous admettons que des principes d'équilibre international (ou d'équilibre interne de la future Fédération) puissent poser des limites à l'exercice du droit d'autodisposition. L'interdiction de l'"Anschluss" est une illustration de ces contradictions où, pour des raisons d'utilité, se plonge la politique. Au droit de tous les Russes, de tous les Italiens, de tous les Polonais, de tous les Français à ne former, les uns et les autres, qu'une nation, correspond, pour les Allemands, le principe inverse de l'interdiction. L'Autriche qui, après la première guerre, s'était prononcée à plus de 90% pour son entrée dans le Reich allemand s'est vu interdire par les Alliés de donner suite à cette décision. En 1945, on a de nouveau séparé, sans consultation, l'Autriche de l'Allemagne et obligé Vienne à renoncer (Traité d'Etat du 15 mai 1955) à toute forme même partielle et purement économique, de réunion. L'interprétation donnée par l'Union soviétique au "Mémoire de Moscou" va si loin que l'Autriche ne pourrait même pas adhérer au Marché Commun... du seul fait que l'Allemagne figure dans cette organisation ! La privation du droit d'auto-disposition que la société des Etats impose aux Allemands est une nécessité qu'il est vain de farder. Encore qu'il soit peu satisfaisant pour l'esprit d'exclure un peuple du bénéfice d'un principe dont on recommande universellement l'application, l'exemple de l'Autriche séparée de l'Allemagne montre clairement par lui-même que le refus de l'auto-disposition n'est pas en soi un mal. Pour avoir une existence étatique distincte de celle des autres pays allemands, l'Autriche n'en conserve pas moins sa langue et sa culture allemande. Celles-ci prospèrent librement et n'encourent aucun péril. Si l'on prend, au contraire, le cas du Tyrol du Sud, auquel le droit d'autodisposition est également refusé, on constate, là, des inconvénients graves : le pays forme une minorité de 250 000 personnes au sein d'un Etat centralisé de 55 millions d'habitants ; il est soumis à un ordre public étranger, au bilinguisme obligatoire, à l'immigration qui le dénature. On mesure aux habitants le droit de s'affirmer librement eux-mêmes, etc...

La comparaison des deux situations (Autriche et Tyrol du Sud) permet de voir exactement quand la privation du droit d'autodisposition devient dommageable ; le préjudice apparaît lorsque le fragment d'ethnie se trouve prisonnier d'un Etat ethniquement étranger qui le soumet à sa domination. Il n'y a guère de préjudice au contraire si l'on érige ce fragment d'ethnie en Etat indépendant, tout péril de domination étant alors exclu. Seul demeure le risque de "provincialisation", voire d'autoaliénation (le cas du Luxembourg, par exemple). Mais ce sont là des dangers inhérents à l'exercice de la liberté ; et critiquer ces situations nous entraînerait trop loin.

La liberté des peuples et l'intégrité des langues et des cultures n'ont donc en somme qu'un ennemi ; et cet ennemi a nom : la cohabitation oppressive. Nous avons formulé, en d'autres lieux, la loi suivante :

"La cohabitation de deux ou plusieurs ethnies dans un même espace politique engendre des rivalités et des luttes qui conduisent, avec ou sans désordres, à l'altération mutuelle des ethnies, à la domination de l'une d'elles et, après un temps plus ou moins long, à l'extinction complète des autres". (10)

Éclairée par cette observation sociologique fondamentale, la justice ethnique commande de laisser à chaque ethnie et fragment d'ethnie la faculté de rompre la "cohabitation oppressive" ; toute ethnie et tout fragment d'ethnie minoritaires doivent disposer de la possibilité effective de sortir de l'Etat et, à défaut de rejoindre l'Etat homo-ethnique, de se constituer en entité politique séparée.

Pour respecter cette règle d'or, il suffirait, de la part des Etats, d'un minimum de bonne volonté ; il leur suffirait de manifester enfin concrètement un peu de cet "humanisme" dont ils se montrent, tous, tellement prodigues dans leurs liturgies d'auto-encensement.

MINORITES PAR LA FORCE DES CHOSES ET MINORITES PAR LA FAUTE DES HOMMES

Seul le cas des minorités dispersées et celui des minorités enclavées soulève des difficultés objectives. Les minorités dispersées (les villes bilingues de Bruxelles, Bienne, Turku, etc... les campagnes du Banat, Chypre, etc...) ne peuvent, bien sûr, disposer librement d'elles-mêmes. Les territoires de peuplement mixte ne peuvent pas être partagés. On s'attachera, là, à promouvoir des statuts d'autonomie culturelle qui, dans le respect et la priorité des droits autochtones, assureront la défense ethnique de la minorité. Le cas des minorités enclavées pourrait se ramener à la norme commune ; l'autodisposition ne saurait être a priori exclue ; n'existe-t-il pas, en effet, d'ores et déjà, des Etats enclavés (Saint-Marin, le Swaziland, les Républiques et régions autonomes en Union Soviétique) ? Tout dépend à vrai dire de l'importance des enclaves. Concevable pour des minorités massives, peuplant des territoires compacts (le cas des Hongrois Szakler de Transylvanie par exemple), la sécession n'est guère viable pour des enclaves qui auraient la dimension d'une ou de quelques communes (Lusern, le Fersental, les Grecs et Albanais d'Italie, par exemple). Les minorités exigües devront se contenter, telles les minorités dispersées - desquelles, d'ailleurs, elles se rapprochent - d'un statut à base d'autonomie culturelle.

En somme, et comme nous l'écrivons quelquefois, il y a, d'un certain point de vue, deux sortes de minorités : les minorités par la faute des hommes, et les minorités par la force des choses. Les premières n'existent qu'en vertu de traités mal faits, qu'en vertu du tracé irrégulier et injuste des frontières, que sur la base d'une violation du droit d'auto-disposition des peuples (Eupen-St-Vith, le Val d'Aoste, le Kosovo, les Catalans, etc...) ; la décolonisation dans ce cas est non seulement possible, mais due ; l'aliénation minoritaire résulte d'une faute de l'ordre interétatique ; cette faute engage sa responsabilité et appelle réparation. Et réparer, c'est mettre le droit d'auto-disposition à la portée des ethnies et fragments d'ethnie injustement retenus dans des mouvances étatiques étrangères. Quant aux "minorités par la force des choses", elles appellent un traitement à base, non tellement de justice, que de charité. La société n'est pas responsable en effet de l'existence de telles situations minoritaires ; ce sont même, le plus souvent, les minorités elles-mêmes qui se sont ainsi placées dans la situation dont elles risquent de souffrir, s'agissant de populations qui sont allées s'établir sur des territoires ethniquement étrangers. De toute façon, aucune "claire ligne de partage ethnique" (pour reprendre le principe de Wilson dont l'auteur même fit un si mauvais usage !) ne peut être tracée.

Il n'y a donc ni faute, ni possibilité objective de désaliéner radicalement. On se contentera alors d'aménager le statu quo de la manière la plus favorable possible pour les minorités, tout en respectant les droits originaires de la population autochtone.

VERS LE FEDERALISME ETHNIQUE

Pour résumer cette étude, nous dirons que l'aliénation ethnique, un des fléaux persistants des temps modernes, doit être radicalement abolie toutes les fois que c'est possible, c'est-à-dire toutes les fois qu'elle prend sa source dans l'orgueil impérialiste des Etats. Il faut laisser les peuples et fragments de peuples rompre toute allégeance étatique qu'ils éprouvent oppressive, ou simplement incompatible avec la sauvegarde de leur intégrité linguistique, culturelle et morale.

Europe ne doit pas craindre le morcellement ; d'abord parce qu'elle ne comporte - Union soviétique exceptée - que 34 ethnies pour 33 Etats et que les critiques tendant à présenter la doctrine ethniste comme conduisant à l'"émiettement" tribaliste de notre continent s'avèrent de la sorte éminemment calomniatrices ; ensuite parce que l'Europe doit se fédérer, et que cette unité politique, économique, morale, conférée sorte éminemment calomniatrices ; ensuite parce que l'Europe doit se fédérer, et que cette unité politique, économique, morale, conférée au sommet "rachète", et au-delà, le maintien, voire l'accroissement, de la diversité ethnique et politique intérieure. Ce n'est pas parce qu'ils comptent 50 membres que les Etats-Unis d'Amérique sont moins solidaires, et moins forts, que des Fédérations comportant moins de membres, ni même que les Etats unitaires eux-mêmes. On peut même avancer la loi contraire : plus élevé est le nombre des subdivisions, et plus puissante est l'entité superposée. C'est pourquoi nous ne voyons aucun inconvénient, mais rien que des avantages, à préconiser une Europe des régions mono-ethniques(11), où, non seulement les particularités ethniques, mais les particularités historiques, économiques, volontaristes pourraient être consacrées. Le schéma "mono-ethnique" ayant pour dessein d'abolir la cohabitation oppressive, il ne saurait être question de l'imposer à des entités (telles que la Suisse, la Finlande, ou, peut-être, la Belgique) où les ethnies cohabitantes se satisfont de la vie commune.

Le fédéralisme européen résout en se jouant le problème des diversités territoriales ; mais que penser de la diversité linguistique ?

Dissipons tout d'abord l'illusion cosmopolite. Il est vain d'espérer que le nombre des langues d'Europe diminue au point que chaque Européen puisse les savoir toutes. Depuis trois siècles, trois seulement ont disparu : le goth de Crimée, le polabe et le dalmate. Et si l'assimilation menace aujourd'hui dangereusement les idiomes des ethnies non constituées en Etats (basque, gaélique d'Ecosse, frioulan, sarde, occitan...), d'une part cette assimilation est mauvaise et doit être stoppée, d'autre part elle ne saurait réduire que dans une très faible et insuffisante proportion le total des idiomes actuellement en vigueur.

Le problème de la langue commune se trouve, de ce fait, posé, quelque attitude - impérialiste ou démocratique - que l'on adopte, face à la question des ethnies. Et les solutions sont de deux types : ou bien on propose comme langue de l'Europe l'adoption d'une grande langue vivante - anglais ou français - ou bien on songe à une langue artificielle, en fait, le plus souvent, l'espéranto. On comprend que les francophones songent à faire du français la langue de l'Europe. Un mouvement bien connu se dévoue à cette cause. Il est dommage que les Français aient refusé l'intégration de l'Europe qui eût permis à leur idiome, première langue de fait des Communautés, de conserver, amplifié, ce privilège, au sein de la Fédération ; 'porté' par les Etats-Unis d'Europe, puissante entité, comparable à l'Union soviétique et aux Etats-Unis d'Amérique, le français aurait reconquis dans le monde l'importance que le recul matériel de la France lui a fait perdre depuis un demi-siècle. Mais le nationalisme français a préféré l'impasse de la souveraineté étatique ; et l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun va poser en termes très différents le problème de la langue de la Fédération. Probablement ni le français, ni l'anglais ne réussiront à s'imposer ; et leur rivalité profitera au pluralisme linguistique.

Une telle situation sera d'ailleurs plus saine. Car l'imposition d'une langue vivante comme langue de l'Europe - officielle ou simplement officieuse - ouvrirait la voie à l'hégémonie d'une culture et, à travers celle-ci, à l'hégémonie d'une nation. Une langue neutre est pour cette raison bien préférable ; et comme cette langue doit, par-dessus le marché se présenter d'apprentissage facile, nous n'hésitons pas à recommander chaleureusement l'espéranto (12). Souvent considéré, bien à tort, comme consubstantiellement lié au cosmopolitisme, l'espéranto se révèle au contraire comme le meilleur serviteur de la doctrine ethniste. Loin de déraciner, loin d'uniformiser, loin de massifier, l'espéranto permet à tous les hommes de s'entendre tout en demeurant eux-mêmes à l'intérieur de leurs nations respectives. L'espéranto dispense le Gallois de s'angliciser, le Basque de se franciser, le Sorabe de se germaniser. Les ethnies les plus petites disposent grâce à lui d'une ouverture sur le monde ; et cette ouverture, elles ne la paient d'aucun reniement, d'aucune adultération.

Il n'en reste pas moins que l'espéranto ne peut rendre les services qu'on attend de lui que s'il devient vraiment - ce qu'il n'est pas encore - une langue largement implantée. Or, si l'on nous permet de risquer cette appréciation personnelle, les efforts très louables, et partiellement efficaces des "espérantistes" ne suffiront pas à imposer l'espéranto comme langue de l'Europe. Seules des mesures légales rendant son enseignement et son usage obligatoires pourront y parvenir.

Ainsi, de même que l'espéranto conditionne la réalisation du fédéralisme ethnique, c'est le fédéralisme qui, réciproquement, conditionne le triomphe total et définitif de l'espéranto.

NOTES

- (1) Bertil Malmberg, Les nouvelles tendances de la linguistique, pp. 194-195, PUF, 1966
- (2) Georges Mounin, Les problèmes théoriques de la traduction, Gallimard, 1963, p. 68
- (3) Walter von Wartburg, Problèmes et méthodes de la linguistique, 2ème éd., p. 233, PUF, 1963
- (4) Sprachenrecht und europäische Einheit, Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes NRW, Heft 81, 1959
- (5) Ethnisme, vers un nationalisme humaniste, c/o l'auteur, Frassinò (Cuneo) Italie
- (6) Comme est pâle, dans son envolée creuse, la doctrine intéressée d'Ernest Renan : "Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue ou d'appartenir au même groupe ethnique, mais c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir". De quelles grandes choses s'agit-il ? Sinon des guerres et des révolutions, couronnées d'impérialisme. Ces "grandes choses" à faire "ensemble" - et, ajouterons-nous, explicitant Renan, séparément les uns des autres - n'ont d'autre réalité positive avouable que la participation active à une culture commune. Donc la nation est communauté linguistique ou, sans cela, n'a pas d'objet.
- (7) Conformément à une terminologie qui s'est formée et développée dans les cercles et mouvements d'"ethnie française". Voir en particulier Charles Becquet, L'ethnie française d'Europe, Nouvelles Editions Latines, Paris.
- (8) A l'exception notable de Paul Sérant (La France des minorités, R. Laffont 1965) et Jean-Pierre Viennot (Contribution à l'étude de la sociologie et de l'histoire du mouvement national kurde de 1920 à nos jours, thèse, Lettres, Paris, 1969), on constate que les tenants des ethnies sont surtout des Occitans (outre François Fontan, fondateur de l'ethnisme, déjà cité, il s'agit avant tout de Robert Lafont, avec ses livres La révolution régionaliste, NRF 1967 et Sur la France, Gallimard 1968, et de Pierre Fougeyrollas qui, dans Pour une République fédérale de France, Denoël 1968, plaide en faveur d'un découpage ethnique), des Catalans (Guiu Sobiera, Jaume Rossinyol : Le problème national catalan, thèse, Droit, Nantes 1969), des Bretons (Yann Fouéré : L'Europe aux Cent Drapeaux, Presses d'Europe 1968) des Flamands (Michel Galloy, collaborateur de La Nouvelle Flandre, Lille), des Basques (La doctrine du mouvement Enbata), et, timidement, quelques Alsaciens-lorrains (la revue Elsa).
- (9) L'enracinement, NRF, 1949, p. 177
- (10) Qu'est-ce que l'ethnisme ? p. 14, Fondation Jules-Destrée, Nalines-lez-Charleroi, Belgique, 1968
- (11) Cf. notre livre Peuples et langues d'Europe, Denoël, 1968
- (12) Peuples et langues d'Europe, op. cit. pp. 141 et sv.